

Talence

LABEL
VILLES & VILLAGES

fleuris

— CONCOURS VILLE DE TALENCE 2019 —



Talence
DURABLE



talence.fr





Talence est candidate à l'obtention de la troisième « fleur », label décerné par le Conseil National des Villes et villages fleuris (CNVVF). Cette distinction viendrait ainsi récompenser la priorité que nous accordons à la végétalisation et à l'écologie urbaine, dans une ville occupant une surface très réduite (8 km²) et traditionnellement marquée par une très forte densité urbaine (intra-rocade), avec plus de 50 hab/ ha.

Depuis plusieurs années, Talence s'est en effet tournée vers la valorisation de son patrimoine bâti et naturel. Talence, ville du XVIII^e siècle, a gardé une grande partie de ses nombreux châteaux et demeures et surtout de grands et petits espaces naturels qui se déclinent en kaléidoscope dans la ville.

Les habitants sont très attachés aux 30 parcs et jardins naturels aménagés, véritables poumons verts de la ville de près de 90 ha ! Ils partagent avec la collectivité des projets innovants à travers les budgets participatifs, pour préserver et améliorer leur cadre de vie.

14 jardins partagés fleurissent dans nos quartiers. Les conseils communaux travaillent régulièrement à l'amélioration des cœurs de quartiers, notamment dans les zones très habitées des échoppes, en cours de rattachement à la zone de protection de l'UNESCO. De grandes opérations sont en projet ou déjà en cours : Rénovation urbaine du quartier de Thouars, requalification du square Fehlmann, création d'un jardin de 5000 m² à Raba, raccordement des jardins des châteaux Peixotto et Margaut.

La volonté de végétalisation de la ville se poursuit et s'amplifie. Outre l'interdiction de toute utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics, l'opération « trottoirs vivants » a permis, ces derniers mois, plus de 110 carottages qui accueillent aujourd'hui autant de plantes venant agrémenter trottoirs et façades. Développer les initiatives écocitoyennes des Talençais(es) et valoriser notre patrimoine paysager, c'est nous donner les moyens de la meilleure qualité de vie possible et d'un embellissement de notre ville.

Emmanuel Sallaberry

Maire de Talence

Vice-président de Bordeaux Métropole

SOMMAIRE

PARTIE / 1 LA DÉMARCHE DE VALORISATION

I-1 PRÉSENTATION DES MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION DU LABEL PAR LE MAIRE —○ p. 10

- Connaissance et prise en compte des exigences du label - Talence
- Connaissance et prise en compte du contexte local

I-2 STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT —○ p. 11

- Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion
- Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement
- Présence du végétal toute l'année

I-3 STRATÉGIE DE GESTION —○ p. 12

- Le service environnement et paysages
- Présence et cohérence de mode de gestion
- Pertinence de la gestion en fonction des lieux

PARTIE / 2 ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

II-1 ACTIONS VERS LA POPULATION —○ p. 14

- Information et concertation
- Animation
- Promotion du label

II-2 ACTIONS VERS LES TOURISTES —○ p. 15

II-3 ACTIONS VERS LES AUTRES SERVICES MUNICIPAUX —○ p. 16

II-4 AUTRES ACTIONS (vers les autres gestionnaires de l'espace public) —○ p. 16

PARTIE / 3 PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

III-1 ARBRES —○ p. 20

- Diversité botanique
- Pertinence des plantations
- Qualité d'entretien et mesures de protection
- Renouvellement

III-2 ARBRES DES ESPACES BOISÉS —○ p. 21

III-3 ARBUSTES, PLANTES GRIMPANTES —○ p. 23

- Diversité botanique
- Qualité d'entretien

III-4 PELOUSES, PRAIRIES, COUVRE-SOLS —○ p. 23

- Pertinence des plantations en fonction des lieux
- Qualité d'entretien

III-5 FLEURISSEMENT ÉVÉNEMENTIEL —○ p. 24

- Fleurissement événementiel
- Fleurissement annuel
- Pertinence des compositions en fonction des lieux
- Créativité
- Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)
- Qualité d'entretien

PARTIE / 4

GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

IV-1 ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ —○ p. 28

- Connaissance et inventaire
- Mesures de protection et amélioration
- Sensibilisation

IV-2 ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES —○ p. 29

- Sol
- Gestion de l'eau
- Intrants
- Déchets verts
- Énergie

IV-3 ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC —○ p. 31

- Maîtrise de la publicité et des enseignes
- Rénovation et entretien des façades
- Effacement des réseaux
- Intégration du mobilier urbain
- Qualité de la voirie et des circulations
- Propreté

PARTIE / 5

ANALYSE PAR ESPACE

V-1 PERTINENCE DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE LA GESTION —○ p. 38 à 45

- Entrées de ville
- Centre-ville
- Échoppes et maisons de ville (ville de Pierre)

- Quartiers d'habitations
- Un Grand parc par quartier (parcs et jardins)
- Abords d'établissements publics
- Jardins à vocation sociale et pédagogique
- Cimetières
- Aires de jeux
- Espaces sportifs
- Zones d'activités
- Espaces naturels
- Maillages et coulées vertes

V-2 UN PLU QUI AIDE À PRÉSERVER LA NATURE EN VILLE —○ p. 46 - 47

- À l'échelle de l'intercommunalité
- Infrastructures de déplacement
- Habitats participatifs

PARTIE / 6

LES GRANDS PROJETS —○ p. 48 à 54

REQUALIFICATION D'UN SITE EMBLEMATIQUE : « LE GRAND PEIXOTTO-MARGAUT »

RÉNOVATION URBAINE : LE JARDINS DE THOUARS

REQUALIFICATION D'UN SQUARE : LE SQUARE FEHLMANN

RÉHABILITATION D'UN SITE : LE JARDIN DE RABA

PARTIE / 7 —○ p. 55 à 58

LES RÉALISATIONS / 2016 - 2019

PARTIE / 8 —○ p. 59 à 67

LA PRESSE EN PARLE

PARTIE / 9 —○ p. 69

PARCOURS DE VISITE

TALENCE, VILLE RICHE DE NOMBREUX MONUMENTS HISTORIQUES, RÉSERVE UNE PART TRÈS IMPORTANTE AU VÉGÉTAL.

HISTORIQUE

Durant l'Antiquité, Talence était couverte de forêts. Le nom de la ville viendrait de « tala », coupe de bois en Celte. Au XIV^e siècle, les souverains anglais qui gouvernent la Guyenne chassent dans ces bois.

Le château du bois de Thouars et le château du Prince Noir étaient alors des relais de chasse. Sous l'Ancien Régime, les vignes gagnent du terrain. La carte de Belleyme, datant de 1755, montre qu'elles occupent la quasi-totalité du sol. À partir du XVII^e siècle, de riches Bordelais font construire les « maisons de plaisance » où ils viennent passer leurs dimanches. Quatre-vingt « demeures de plaisance » sont recensées dont 30 de plus de 2 ha. Il reste deux témoins de cette époque : le château Peixotto (propriété de la Mairie) et le château Raba (relais, hôtel - restaurant privé). Ce n'est qu'au cours des XIX^e et XX^e siècles que Talence prendra le caractère résidentiel et urbain qu'on lui connaît actuellement.

ÉCONOMIE

Le tissu économique de Talence est en pleine mutation. Après une période industrielle créatrice d'emploi, c'est le secteur tertiaire qui prédomine aujourd'hui. Cette dernière évolution et la proximité avec le domaine universitaire permettent d'accueillir des entreprises innovantes (start-up) à forte valeur ajoutée pour le territoire.

URBANISME

Le tissu urbain de la ville se partage en trois parties assez nettement délimitées :

- Le quartier nord, secteur « Ville de pierre » situé au-dessus de la voie ferrée, constitué par un réseau très dense d'échoppes.
- La bande centrale, où se situe le centre-ville, est majoritairement constituée de maisons des années 50 à 70 mais cet habitat est en évolution. Les résidences pour étudiants et les immeubles d'habitations plus denses se développent.
- Le quartier sud est constitué de maisons de la même période et de la ZUP (Zone urbaine prioritaire). Le quartier de Thouars est en pleine requalification et offrira 16 000 m² d'espaces verts. Il abrite également la plaine des sports, le stade, la piscine et le bois de Thouars, véritable poumon vert de la ville.

ATTRACTIVITÉ

La ville bénéficie de nombreux atouts comme la présence du domaine universitaire, un maillage d'équipements sportifs et culturels très importants ainsi que la présence de nombreux transports en commun.

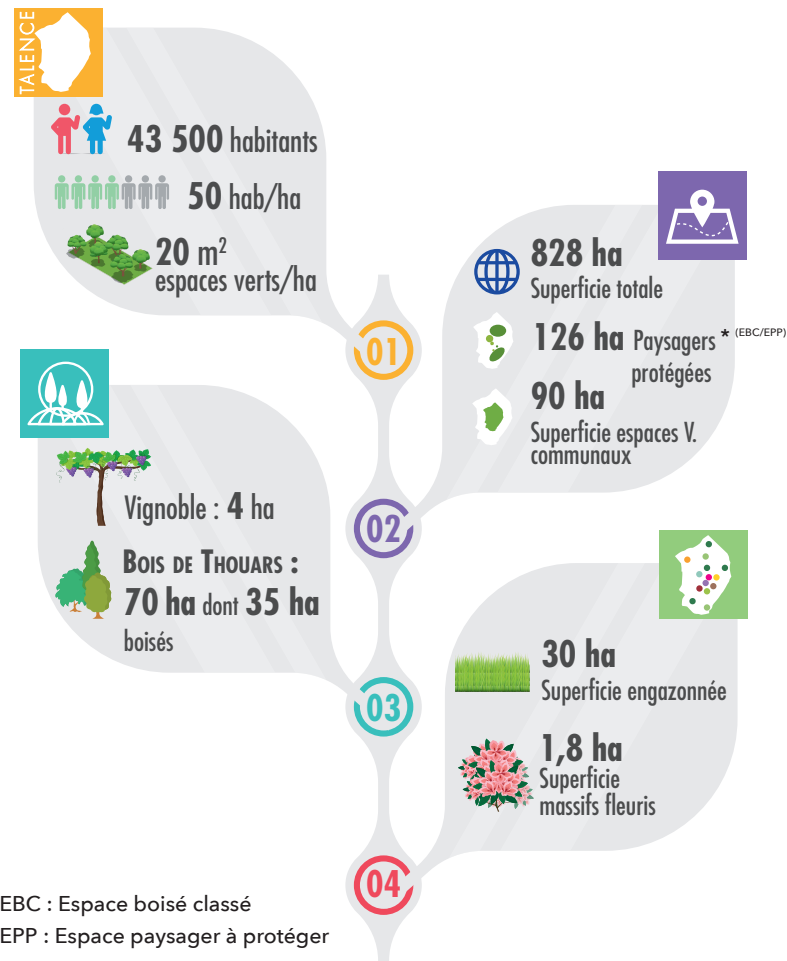
Preuve de cette attractivité, elle est la commune la plus demandée par les nouveaux habitants de la métropole et l'offre commerciale ne cesse de s'y développer.

TALENCE : UNE QUALITÉ DE VILLE

Talence est l'une des villes les plus denses de Bordeaux Métropole. Le végétal y tient une place importante. De nombreux parcs et espaces boisés émaillent le territoire afin d'offrir des zones de respiration à tous les Talençais. Une nouvelle politique espaces verts est insufflée depuis 2014 qui conjugue la réhabilitation de parcs et squares existants (Grand Peixotto - Margaut, jardin de Thouars...), la création de nouveaux parcs (château des Arts, jardin de Raba...) mais également la découverte de ces parcs au travers de circuits et d'animations orientés vers le développement durable et le patrimoine naturel et bâti.



TALENCE : EN CHIFFRES

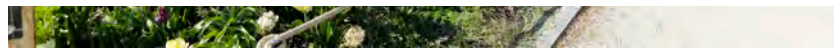
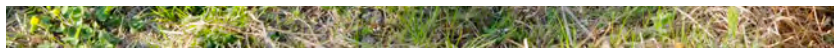




PEIXOTTO POUR LA FAUNE ET LA FLORE



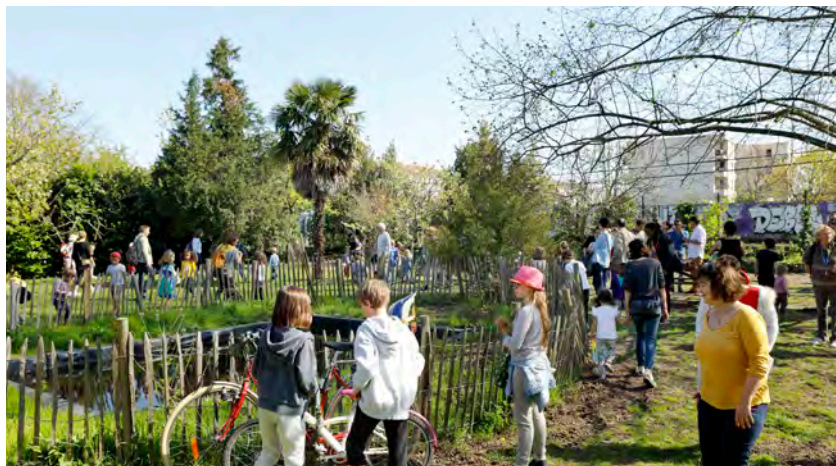
DES ÉVÈNEMENTS FESTIFS



UN CENTRE-VILLE CYCLABLE



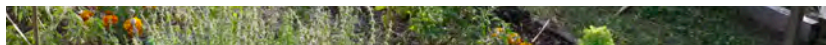
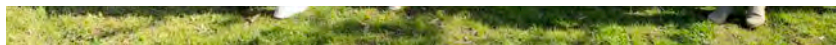
DES HABITANTS ÉCO-RESPONSABLES



"ANIMEZ-VOUS" DANS LES PARCS ET JARDINS



UN RÉSEAU DE JARDINS PARTAGÉS



UN FLEURISSEMENT ENGAGÉ



UNE MAIRIE VÉGÉTALISÉE





ENAVE & ORNON

KFC
RESTAURANT
LES BOURGEOIS

SUEION
CENTRE VILLE
TROUARDS

PARTIE 1

LA DÉMARCHE DE VALORISATION



LA DÉMARCHE DE VALORISATION

I - 1 PRÉSENTATION DES MOTIVATIONS POUR L'OBTENTION DU LABEL PAR LE MAIRE

Connaissance et prise en compte des exigences du label

La candidature de la Ville pour l'obtention du label "trois fleurs" émane de la volonté de l'équipe municipale et de la Direction Haute Qualité de Ville d'offrir aux habitants et aux visiteurs l'assurance d'un cadre de vie agréable. Ainsi, une vigilance particulièrement accrue est portée à la qualité des espaces verts qu'ils soient horticoles dans les cœurs de quartier comme les plus naturels. La gestion écologique des espaces et le renforcement de la présence du végétal voulu par la population, associés à la volonté politique d'amélioration du cadre de vie répondent à ce besoin impérieux de nature en ville. Tout ceci symbolise la haute qualité de ville voulue par Talence et ses habitants.

Connaissance et prise en compte du contexte local

Conscient que la qualité du cadre de vie et la nature en ville attirent de nouveaux habitants, des entreprises ou des commerces, la Ville investit au quotidien dans la valorisation du territoire. Cette valorisation passe par la végétalisation des espaces publics et urbains de l'ensemble de la commune.

À l'échelle de l'intercommunalité

Les liens avec la métropole permettent, sur tous leurs domaines de compétences (tourisme, voirie, réseaux, économie...), d'assurer la mise en œuvre de cette politique volontariste du fleurissement et de la qualité du cadre de vie.

Végétaliser pour :

- Créer une harmonie entre l'aménagement urbain et le végétal
- Offrir un patrimoine végétal responsable et durable aux générations futures
- Maintenir l'embellissement tout en respectant les contraintes budgétaires
- Mieux gérer nos ressources
- Préserver et valoriser la nature

À l'échelle de la ville :

- Réaliser des changements structurels pour des économies durables
- Réduire (voire supprimer) les supports hors sol au profit de massifs en pleine terre
- Prendre en compte le caractère urbain de la ville, pour le développement et la participation citoyenne (« trottoirs vivants », budgets participatifs, conseils communaux...)
- Diminuer la production de plantes annuelles et bisannuelles au profit de vivaces, de graminées et d'arbustes sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques. Ce choix a pour objectif d'assurer la bonne tenue du végétal en fonction du climat, du type de sol et de l'exposition
- Pailler systématiquement pour réduire l'évaporation de l'eau

I - 2 STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE FLEURISSEMENT

Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion

Pour la politique d'aménagement urbain 2014-2020, quatre axes prioritaires ont été fixés :

- Développement global de la végétalisation
 - Mise en valeur du patrimoine local
 - Poursuite de la requalification de l'espace public en soulignant les enjeux « esthétiques » et « bien vivre ensemble » des espaces verts associés.
 - Préserver et valoriser la nature
-

Parmi les orientations d'aménagement et de programmation, celles relatives au paysage sont les suivantes :

- Préservation du patrimoine végétal privé et public
 - Interdiction de la minéralisation des surfaces végétalisées
 - Développement des méthodes de gestion écologique et différenciée des espaces verts recommandé (zéro phyto).
-

Celles relatives aux arbres sont les suivantes :

- Plantation d'arbres isolés qui se prêtent bien à la morphologie du centre-ville
- Analyse phytosanitaire obligatoire avant toute intervention
- Choix préférentiel pour les essences locales ou qui ont balisé l'histoire du patrimoine végétal de la ville (platane, tilleul, charme, pin, érable, sequoia, cèdre de l'Atlas ou du Liban)
- Plantation d'arbres de grand développement à chaque fois que l'espace le permet pour renouveler les points de repère constitués par les arbres émergents de la ville.

PRÉSENCE DU VÉGÉTAL TOUTE L'ANNÉE

Talence est une ville verte, riche de nombreux parcs et de jardins publics. Plus de 90 ha sont accessibles aux habitants soit plus de 20 m² pour chacun d'entre eux. Le végétal est présent tout l'année sous sa forme horticole ou naturelle.



Bulbes, floraison printanière ou estivale, vivaces

I - 3 STRATÉGIE DE GESTION

Le service environnement et paysages compte 32 jardiniers qualifiés. Il est organisé en trois secteurs (nord, centre et sud) avec deux pôles de compétences spécifiques qui leur viennent en appui : le pôle production - serres et le pôle gestion du patrimoine arboré.

Présence et cohérence de mode de gestion

La gestion différenciée a été adoptée dès 2014. Cinq classes de gestion rythment l'entretien et l'aménagement des espaces verts :

Le niveau 1 : aux parcs de prestige et aux cœurs de quartier

Tonte à 5 cm, massifs et gazons arrosés

Le niveau 2 : espaces emblématiques, entrées de ville, abords de bâtiments publics. Fleurissement deux fois par an. Tonte à 8 cm, massifs et gazons arrosés

Le niveau 3 : espaces verts à caractère urbain. Grandes étendues de gazon tondu à 15 cm, non arrosé

Le niveau 4 : espaces naturels (fauche et fenaisons)

Le niveau 5 : espaces boisés

Pertinence de la gestion en fonction des lieux

Selon le principe de gestion différenciée, le niveau d'entretien est adapté aux enjeux en terme de fréquentation du public.

En revanche, dans les zones de prairies extensives, non accessibles au public, seules deux fauches par an sont réalisées. Certaines zones sont identifiées et laissées en zone de fauche / tonte tardive.

Un logiciel de gestion différenciée informatisé ATAL

Le logiciel ATAL permet au service espaces verts de modéliser et suivre les actions et l'entretien de tous les espaces publics de la ville. L'informatisation et le développement du SIG au sein du service ont permis également une nette amélioration et une efficacité de toutes les actions entreprises en lien avec les plans de gestions (espaces verts et arbres).



La protection biologique intégrée (PBI)

Le service de production utilise au quotidien les moyens de lutte écologiques actuels qu'offrent la PBI.

Fort de l'expérience PBI accumulée aux serres municipales et ses nombreux atouts, l'expérience s'est poursuivie en extérieur : lutte contre les pucerons, cochenilles, pyrale du buis, chrysopes...

ANIMATION & PROMOTION DE LA DÉMARCHE



ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

II - 1 ACTIONS VERS LA POPULATION

Information et concertation

Dans le cadre du label Villes et villages fleuris, afin de développer le fleurissement lors des échanges autour des projets de réfection de voirie, nous proposons aux habitants de réaliser des carottages, lorsque cela est possible. La Ville aménage l'espace et le végétalise. Aux habitants ensuite de l'entretenir.

Animation

Les animations autour des parcs et jardins et de l'environnement sont dispensées soit par le service espaces verts, soit par la Maison du développement durable (MDD). Le programme est établi chaque année en partenariat. Les animations sont destinées aux scolaires et aux familles.

Promotion du label

La promotion du label est assurée lors de la rédaction de communiqués de presse et articles du magazine municipal relatifs au fleurissement et plus largement aux espaces verts (réfection de jardins, consommation d'eau, opération « trottoirs vivants »). Il est cité comme étant le cadre de l'action. Sur le site Internet de la ville figure le logo « 2 fleurs » et les panneaux Villes et villages fleuris ont été placés à chaque entrée de ville. Enfin, la Maison du développement durable organise annuellement une manifestation à destination de la population pour la sensibilisation autour de l'écologie urbaine. Cette année il s'agit d'un concours exposition photo sur « la nature en ville ».



Les budgets participatifs

Une co-production

La Ville s'est engagée dès 2017 (1^{ère} ville de Gironde) dans l'organisation de budgets participatifs dont l'objet est de permettre aux habitants de soumettre directement au vote des initiatives répondant aux besoins des habitants. Notamment en matière de fleurissement, sur les 16 projets 2017, plus de la moitié concernaient directement la végétalisation de quartiers ou des actions d'amélioration de la biodiversité. La nouvelle édition 2018-2019 met l'accent une nouvelle fois sur le développement durable avec le choix de 22 projets qui ont pour objectif l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie.



Les conseils communaux

la participation citoyenne en faveur du fleurissement

La constitution des conseils communaux a permis l'essor de la participation citoyenne à la vie de la cité. Régulièrement consultés pour les aménagements et le fleurissement, les cinq conseils communaux composés d'habitants (et qui viennent en complément des 15 comités de quartier répartis dans la ville) sont des acteurs privilégiés du fleurissement. Ils orientent, valident et participent aux démarches de fleurissement des projets nouveaux ou des opérations plus ponctuelles sur tous les grands thèmes de préoccupation du quotidien (circulation, stationnement et cadre de vie). Des réunions publiques ont lieu régulièrement dans chaque quartier pour traiter de ces questions et faire participer la population à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie.



II - 2 ACTIONS VERS LES TOURISTES

La ville abrite un patrimoine important : la boucle du patrimoine, l'itinéraire du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, le sentier botanique du bois de Thouars... Le service communication de la ville, en lien avec les offices de tourisme de la métropole, distribue des plaquettes et des informations importantes sur les animations et les parcs de la ville. Ainsi, le parc Peixotto rayonne dans toute l'aire métropolitaine au travers d'animations de portée régionale (Festival ODP Talence, Mai talençais...). La population étudiante, très importante sur le campus universitaire, offre également des opportunités de communication et d'animations dans les domaines écologiques et environnementaux.



II - 3 ACTIONS VERS LES AUTRES SERVICES MUNICIPAUX

Le service environnement et paysages est le maître d'œuvre pour tous les services communaux (sports, cimetière, écoles, centre de loisirs, CCAS...) dans le domaine paysager. Le service, à travers la production, fournit régulièrement les décorations événementielles et les plantes de bureau.

De nombreuses actions pédagogiques en lien avec la Maison du développement durable et le service communication sont régulièrement réalisées. Des projets pédagogiques sont menés dans les écoles et un conseil municipal des enfants a été créé. Un agent du service production est dédié à l'animation et à l'élaboration de projets avec les enseignants. Toutes les écoles sont pourvues de jardins.

II - 4 AUTRES ACTIONS

BORDEAUX MÉTROPOLE

Le lien avec les services métropolitains est très étroit, notamment avec le Pôle territorial sud en charge de tous les projets d'aménagement de voirie sur la commune. Tous les projets et travaux engagés sont réalisés en étroite collaboration avec le service espaces verts et les habitants afin d'améliorer la végétalisation de l'espace public.

Les derniers projets parkings végétalisés, augmentation de la végétalisation sur les terre-pleins latéraux... témoignent de cet investissement.

BAILLEURS

Une relation importante, notamment dans le secteur de Thouars où l'habitat collectif est le plus présent, s'est établie avec les bailleurs pour l'amélioration et l'aménagement des espaces extérieurs collectifs.

CONSERVATOIRE RÉGIONAL VÉGÉTAL D'AQUITAINE

Partenariat établi pour la mise en place de nombreux vergers sur la commune (dont trois dans le secteur de Thouars).

LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

Classement du parc Triaire en tant que Refuge LPO.
Réalisation d'inventaires et d'animations autour des oiseaux.



UNIVERSITÉS

Des relations importantes ont pu être développées avec l'université de Bordeaux et sa faculté de pharmacie implantée dans le jardin botanique du parc Peixotto. La co-gestion de ce site a permis d'obtenir une forte implication de la part du conservateur de l'université.

PARTENAIRES DU JARDIN

- Association « Les jardins de Raba » sur le site des jardins partagés de Thouars (40 parcelles)
- Association des cultures de « Bel Air » - Rue Pompidou sur 15 parcelles
- Association Roustaing-Curvale - 6 parcelles et le jardin en trou de serrure
- Le Jardin de la passerelle - Parc Triaire - 10 parcelles
- L'atelier Santé en Ville - Jardin de Chantecler - 6 parcelles
- Jardicoeur de Quartier - 3 parcelles sur le Square Zola
- La P'tite Friche - Robespierre
- Association de quartier Cauderès - 4 parcelles
- Le Couvent - espace en libre cueillette - Parc du Couvent - 2 parcelles
- Association de la Fraternité - Square Fehlmann - 3 parcelles

Sur les espaces privés également :

- Bois d'Arcy
- Le Haut-Carré
- Le Voltaire
- Le Grand Chêne



ANIMATIONS :

Organisées en lien avec la Maison du développement durable, les services culturel et communication, de nombreuses animations autour de la nature ou de la biodiversité sont plébiscitées pour 2019 :

- Le rendez-vous nature des quatre saisons
- La fête du vent
- Journée à la campagne
- L'abeille et son environnement, etc.

Sans compter les distributions aux habitants : arbres (2017) récupérateurs d'eau (2018), composteurs, plantes...





PARTIE 3

**PATRIMOINE VÉGÉTAL
ET FLEURISSEMENT**

PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

III - 1 ARBRES

Plus de 3 000 arbres en ville, dont 300 d'alignement, peuplent le territoire. Ils appartiennent à 63 espèces différentes dont 25 indigènes. Afin d'assurer leur protection, la ville de Talence vient d'élaborer son plan de gestion du patrimoine arboré. Ce document présente le patrimoine arboré de Talence, son mode de gestion actuel et les engagements de la ville en faveur de la biodiversité.

Diversité botanique

1 500 espèces sont plantées sur la commune dont 300 espèces indigènes : charme, chêne pédonculé, chêne vert, frêne, pin, érable, etc.

Arbres fruitiers :

En 2009, plus de 40 arbres fruitiers ont été plantés dans les différentes cours d'écoles. Un grand soin a été apporté aux essences proposées, à la période de fructification, à l'emplacement et l'absence de traitement. En 2014, en partenariat avec le Conservatoire régional végétal aquitain, quatre vergers différents ont été installés dans le quartier de Thouars. Depuis, notamment au travers des campagnes de replantation ou du budget participatif, de nombreux arbres fruitiers ont également été plantés dans toute la ville.

Pertinence des plantations

Dans le cadre du plan de gestion du patrimoine arboré, un travail a été mené sur la palette végétale. Elle a été actualisée en fonction des problèmes sanitaires, des essences locales et du changement climatique.

Qualité d'entretien et mesures de protection

Les premiers inventaires du patrimoine arboré ont été réalisés dès 2010. À cette date, plus de 1 000 arbres ont été recensés. Aujourd'hui, une base de données permet de gérer les 1 600 arbres de la commune qui sont contrôlés régulièrement. La saisie des données est réalisée quotidiennement selon les travaux réalisés par le pôle gestion du patrimoine arboré. Cet outil permet la planification annuelle des travaux d'entretien en lien avec l'entreprise spécialisée dans l'expertise des arbres (cabinet AAPA) et notre logiciel ATAL.

D'autres dispositifs assurent la protection mécanique des arbres (pieds d'arbres végétalisés, tuteurages, bordures, etc.).

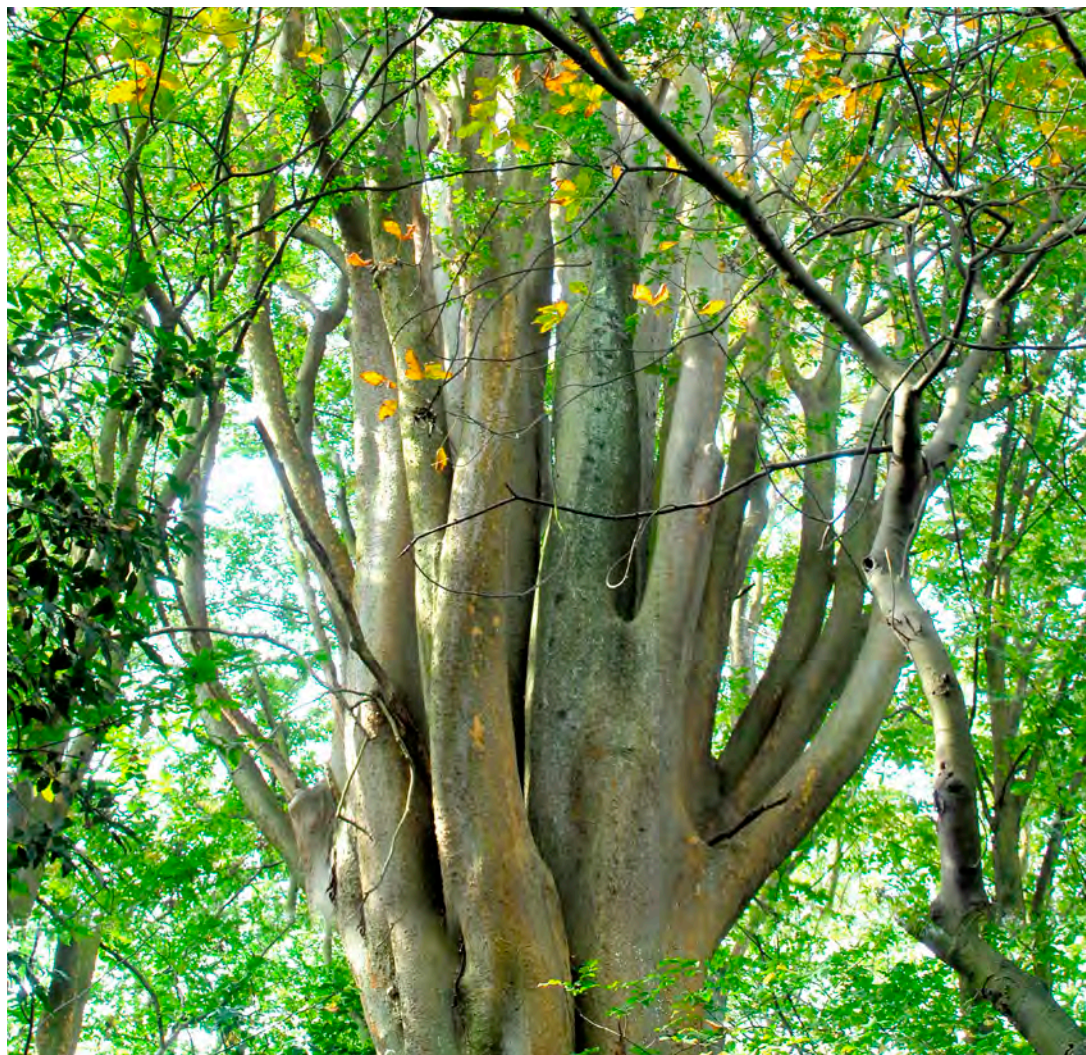
Renouvellement

Le plan de renouvellement des arbres d'alignement est en cours d'élaboration. Une campagne importante de replantation d'arbres a permis, depuis 2014, de planter plus de 1 000 arbres d'alignement, petits ou grands sujets, dans les différents parcs et voies de la ville.

III - 2 ARBRES DES ESPACES BOISÉS

Depuis 1985, l'Office national des forêts (ONF) élabore un plan simple de gestion de notre bois de Thouars. Ce plan de gestion couvre actuellement la période 2016-2021. Il a dressé un inventaire complet des arbres constituant ces 35 ha de boisement. Un géo référencement de 1 400 arbres a été établi afin d'assurer une gestion convenable et durable du bois pour toute la durée du plan.

Enfin, en lien avec le service urbanisme, le relevé de tous les arbres « remarquables » de la commune a été effectué pour permettre leur classement au PLU. Ainsi, 114 arbres sont désormais inscrits et protégés, ce qui fait de Talence la deuxième ville de la métropole en terme de suivi des arbres remarquables sur le domaine public ou privé.



À noter que le parc Curvale abrite un arbre remarquable labellisé (Zelkova).



III - 3 ARBUSTES, PLANTES GRIMPANTES

Les arbustes sont utilisés dans les massifs de vivaces pour l'intérêt hivernal. De très nombreuses plantes grimpantes ont été implantées dans les massifs de vivaces afin de donner du volume aux compositions. Nous avons également développé la création de portiques dans les zones les plus urbaines où les aménagements paysagers sont plus difficiles à mettre en œuvre.

Diversité botanique

200 espèces d'arbustes sont plantées sur la commune.

La qualité d'entretien dépend de la classe de gestion.

Qualité d'entretien

La taille a lieu deux à trois fois par an dans les parcs classiques.

III - 4 PELOUSES, PRAIRIES, COUVRE-SOLS

Pertinence des plantations en fonction des lieux

Sur les 90 ha d'espaces verts, 30 ha sont engazonnés. Il s'agit des grandes pelouses accompagnant les quartiers d'habitation et les grands parcs ou les châteaux. Sur ces 30 ha, 10 ha sont traités en prairie naturelle.

Les pieds d'arbre sont engazonnés ou végétalisés à l'aide de couvre-sols selon leurs localisations. Enfin, plusieurs aménagements paysagés (talus de l'avenue Maréchal Leclerc) ont été aménagés avec des plantes couvre-sols pour anticiper le ravinement des talus ou le piétinement.

Qualité d'entretien

En période de pousse rapide, les gazons de niveau 1 sont tondues toutes les semaines, ceux de niveau 2, tous les 15 jours. Les prairies naturelles sont gérées en extensif et fauchées deux fois par an. Les pieds d'arbres enherbés sont entretenus au même rythme que les gazons, les couvre-sols en même temps que les massifs de vivaces.

Renouvellement

La substitution des grandes pelouses enherbées par des couvre-sols est systématiquement étudiée afin d'améliorer la gestion et l'entretien de ces espaces.



III - 5 FLEURISSEMENT ÉVÉNEMENTIEL

Le pôle production assure le fleurissement et les décorations événementielles de la ville. Les importantes manifestations (Festival ODP Talence, DécaStar...) permettent de montrer leur savoir-faire en matière de fleurissement.

Ce pôle assure également l'entretien d'une serre de collection regroupant différents genres de végétaux et arbustes telles que certaines espèces exotiques (orchidacées, broméliacées...).



Fleurissement annuel

La Ville de Talence offre aux touristes et aux habitants des massifs fleuris toute l'année.

Bulbes au printemps, annuelles et vivaces en été, décor de chrysanthèmes pour la Toussaint, bisannuelles, vivaces et arbustes pour l'hiver.

Des plantes grimpantes complètent le dispositif dans les massifs ou dans les rues le long des murs.

Pertinence des compositions en fonction des lieux

Le fleurissement ne se limite pas aux seuls massifs floraux. Il inclut l'ensemble des végétaux jouant un rôle esthétique et verdissant du cadre de vie. Ainsi, les massifs de plantes vivaces, massifs arbustifs, les arbres d'alignement et tout autre type de végétalisation font partie intégrante du fleurissement.

Créativité

Le fleurissement est réalisé par les jardiniers de la Ville. Ils conçoivent les massifs en lien avec l'équipe des serres de production. Chaque secteur possède malgré tout sa propre identité et développe ses propres compositions.

La végétalisation entreprise, notamment dans le secteur nord « Ville de pierre », a permis de développer et d'encourager nos efforts de créativité pour la végétalisation de secteurs très urbanisés où les aménagements de voirie ne permettent pas une végétalisation traditionnelle.



Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)

Les principes du fleurissement dans la ville sont appliqués partout avec les mêmes intensité et efforts. Qu'ils soient à base de plantes vivaces ou annuelles, tous les coloris et compositions sont travaillés par les responsables de chaque secteur en lien avec le responsable de la production.

Les couleurs sont harmonisées, plusieurs teintes peuvent être associées mais rarement plus de trois ou quatre à la fois.

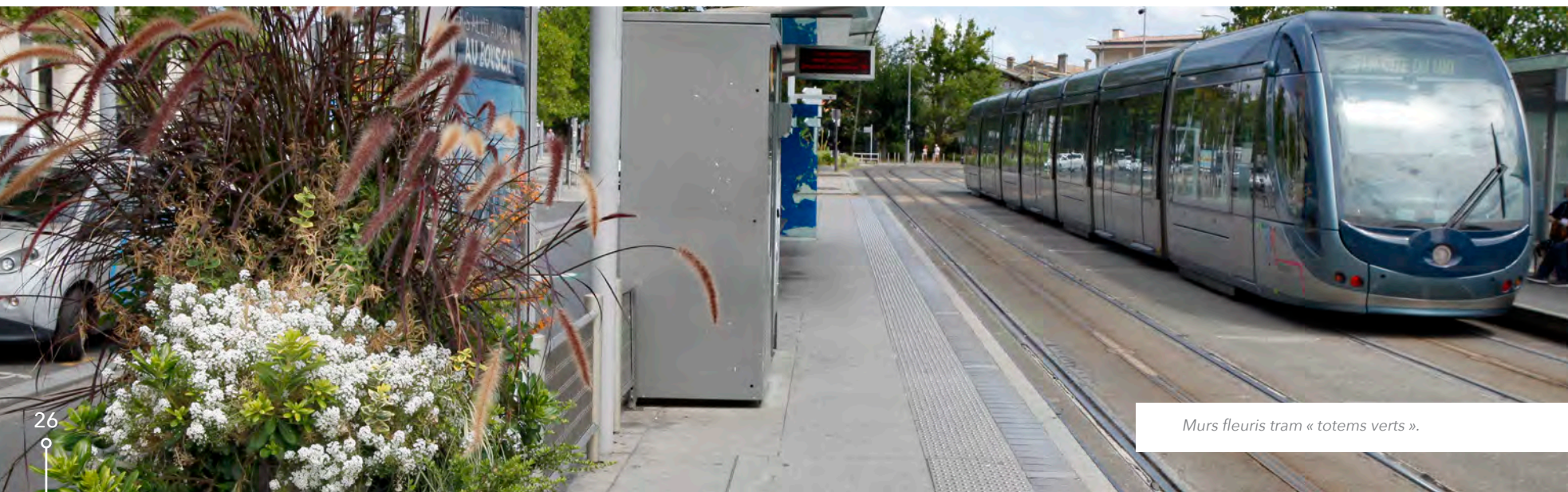
Au printemps comme en été, certains massifs vivaces ou traditionnels sont conçus de manière à se transformer au fil des saisons, grâce à un jeu de couleurs, de formes ou de volumes. Le travail d'association des bulbes permet ainsi au printemps de faire évoluer un massif vers une autre couleur.

Qualité d'entretien

Massif d'annuelles : effleurage une fois par mois, pas de désherbage car paillage sur 10 cm d'épaisseur.

Massif de vivaces : désherbage une fois par mois, taille à l'automne ou en mars.

Plantation en pieds d'arbres : afin de renforcer la végétalisation, tous les pieds d'arbres de l'axe nord-sud de la commune ont été végétalisés soit par des prairies fleuries, soit par des plantes vivaces.



PARTIE 4

GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC



GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

IV - 1 ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Connaissance et inventaire

Plusieurs inventaires ont été réalisés par la Ville sur le territoire :

- Enquêtes naturalistes lors de la révision du PLU (2011)
- Inventaire de la biodiversité avec Bordeaux Métropole (Observatoire aquitain de la faune sauvage, LPO + Cistude).
- Inventaires naturalistes (LPO - oiseaux/insectes en 2006 & 2015)
- Études écologiques des espaces verts de la ville réalisées pour tous les aménagements nouveaux
- Relation avec l'Université de Bordeaux (UFR Science de la Terre - Société Linnéenne) : inventaire de plantes rares et protégées (orchidées sauvages)

Mesures de protection et amélioration

La métropole s'est dotée d'un observatoire de la biodiversité et des paysages. Ses objectifs sont d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel, de suivre l'évolution de la biodiversité et de mettre en évidence les impacts des aménagements sur l'évolution de la biodiversité.

Des ruches à Thouars : la miellerie partagée permet aux habitants de mieux connaître le monde l'apiculture et de se familiariser aux méthodes de récoltes de miel. L'association « L'Abeille talençaise » porte ce partenariat avec les habitants.



Des nichoirs dans les parcs : au travers de nombreuses opérations, le SEP installe chaque année de nombreux nichoirs pour améliorer l'implantation d'oiseaux ou chiroptères dans les parcs ou arbres de la ville. Certains arbres en fût sont volontairement laissés pour permettre l'installation d'oiseaux cavernicoles et autres insectes xylophages.



Sensibilisation

L'éducation à l'environnement est dispensée sous différentes formes : animations par la MDD, associations de jardins partagés, associations de protection de l'environnement (LPO, conservatoire aquitain). Elle s'adresse à tous les publics.



IIV - 2 ACTIONS EN FAVEUR DES RESSOURCES NATURELLES

Sol

La protection des sols

Le PLU protège les terrains agricoles et les zones naturelles de toute construction abusive. La ville dispose aussi d'un vignoble important (« La Mission Haut Brion » - Grand cru classé) soit 4 ha classés en zone agricole qui participent à la trame verte. Dans le cadre de la gestion des espaces verts, le sol est protégé par un paillage (broyage de branches élaguées) qui participe à la préservation du taux de matière organique et par l'absence de produits chimiques de synthèse (engrais et pesticides). Des études de sols ont été systématiquement menées par le service espaces verts sur l'ensemble des massifs floraux afin d'optimiser les plantations et amendements nécessaires aux plantations.

Gestion de l'eau

Protection de la ressource en eau

Suppression totale des intrants chimiques dans les espaces verts : depuis 2011, l'entretien des espaces verts, des cimetières et des terrains de sport est réalisé au moyen de méthodes alternatives.

Distribution de récupérateurs d'eau pour les Talençais et les jardins partagés (150 en 2018).

Maîtrise des consommations

Dans une logique d'optimisation, le suivi des consommations d'eau est réalisé au travers de télé-relève et grâce à un relevé spécifique de tous les compteurs d'arrosage. Des systèmes de récupération d'eaux pluviales sont installés sur les nouveaux bâtiments (ex : gymnase Bouin, stade nautique...). Ces cuves permettent d'alimenter toutes les cuves d'arrosage ou les balayeuses de voirie. Les zones engazonnées ne sont plus arrosées depuis 2015. Enfin, tout l'arrosage du parc Peixotto est réalisé à partir de la pièce d'eau du jardin botanique.



Déchets verts

Les déchets verts sont tous valorisés, nous n'avons pas de frais de mise en décharge. Ils sont soit compostés soit récoltés. Une convention a été passée avec Bordeaux Métropole pour approvisionner la plateforme de compostage « la grande jaugue » délégataire pour la transformation des déchets verts en compost de toute la métropole.

Le ramassage des branches (par collecte ou déchetteries mobiles) permet de sensibiliser le public au broyage, compostage des déchets verts. Du bois de chauffage est distribué aux habitants lors d'opérations de sensibilisation au développement durable. Des distributions volontaires de composteurs aux administrés sont également proposées.

Énergie

De nombreuses actions ont été menées dans le domaine de la réduction de l'empreinte carbone de la collectivité.

- Achat de matériels et véhicules électriques : 12 % du parc automobile est électrique
- Amélioration des installations thermiques et éclairages (LED) des bâtiments communaux
- Plan de déplacement de la collectivité
- Amélioration des armoires de commandes et de l'éclairage public (LED)
- Construction d'équipements publics moins énergivores (HQE, BBC bâtiments à énergie positive...)



Opérations de sensibilisation des habitants (récupérateurs d'eau + composteurs)

IV - 3 ACTIONS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

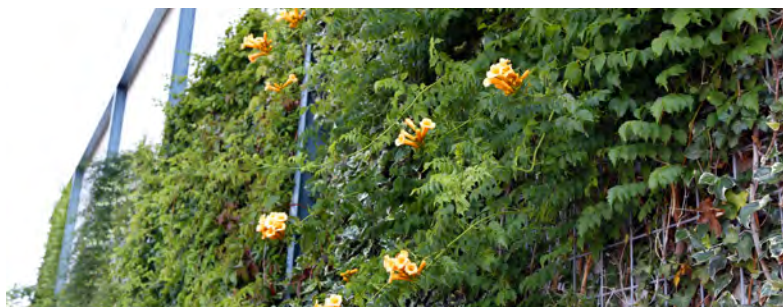
Maîtrise de la publicité et des enseignes

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPI) vient d'être adopté par la métropole. Il définit les règles à appliquer en termes d'enseignes et de dispositifs publicitaires. Il existe deux zonages dans lesquels toute publicité est interdite : les secteurs d'intérêt patrimonial et les secteurs de nature. Ainsi, dans les sites classés (domaine patrimonial : six périmètres sauvegardés), la publicité est proscrite.

Rénovation et entretien des façades

La mise en valeur des patrimoines bâtis privés et publics se traduit par deux types d'opérations :

- La rénovation du patrimoine bâti public : restauration du patrimoine de la ville.
- Des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des habitations privées grâce à une subvention récemment votée par la métropole.



Effacement des réseaux

Un plan pluriannuel est mené sur la ville pour enfouir les réseaux en lien avec les travaux de réfection de voirie. Cependant, ces opérations, très onéreuses, ne sont pas toujours réalisables.

Exemples récents : rues Slitinsky et Peydavant.



Extinction de l'éclairage public

Décidée en juin 2018, l'extinction de l'éclairage public (entre 1h et 5h en dehors du réseau de tramway) a permis de répondre à un enjeu en matière de développement durable et de la biodiversité. Les économies engendrées vont être réinvesties dans l'amélioration de l'ensemble du réseau d'éclairage public (LED + solaire) et des éclairages festifs.

Intégration du mobilier urbain

Une charte du mobilier urbain est appliquée dans les différents espaces de la ville. Dans les parcs, les bancs de type « belle époque » associés à des corbeilles en métal vert ont été installés. Dans certains secteurs plus naturels, le mobilier peut être confectionné par le service, issu de bois naturel récupéré. Un mobilier plus contemporain est implanté dans les autres espaces publics urbains.

Qualité de la voirie et des circulations

La métropole de Bordeaux est compétente en matière de travaux de voirie. L'ensemble de ces projets font l'objet de planification et d'études dans le cadre de contractualisations trisannuelles (contrats de co-développement) et d'enveloppes budgétaires (fonds d'intervention pour les communes). Talence est associée pour les études liées aux aménagements paysagers de voirie.

Les projets se construisent avec les habitants grâce à des rencontres au fur et à mesure de l'avancement des études. Cela permet d'optimiser les aménagements paysagers sur chaque projet.

3 exemples :

- La réfection de la place Espeleta : étude sur la récupération des ruissellements d'eaux pluviales
- La réfection de l'avenue Peydavant : extension des aménagements paysagers de voirie
- La réhabilitation de la rue Georges Lasserre : continuité verte et liaison douces ...

LA PRIORITÉ DONNÉE AU VERDISSEMENT DE LA COMMUNE A ÉGALEMENT PERMIS DE VÉGÉTALISER PLUSIEURS PARKINGS DE PROXIMITÉ.



Propreté

Talence mène une politique volontariste en matière de :

- Diminution des déchets par le tri sélectif (collecte sélective et multi-matériaux en porte-à-porte) et le compostage
 - Propreté des centres de quartier et de ville : nettoyage quotidien des papiers, déchets, campagne de collecte des branchages et déchets verts. La journée « Ménage ta ville » associant et sensibilisant les habitants sur le nettoyage des rues et des quartiers
 - Lutte contre les « tags » : intervention chez les particuliers après conventionnement, intervention systématique d'une équipe anti-tags
- Certaines opérations liées aux budgets participatifs ont également pour objet la lutte pour la propreté (implantation de cendriers, poubelles de tri sélectif en ville...)

Talence

MÉNAGE
ta ville

samedi 4 et dimanche 5 mai 2019

Tous mobilisés pour la propreté dans nos quartiers !

Contact & Inscriptions : journeeproprete@talence.fr
05 56 84 34 84 (Allo Talence)

Talence CITOYENNETÉ

[talence.fr](https://www.talence.fr)

The poster features a yellow background with a red trash bin overflowing with various waste items like plastic bottles, paper, and food. A broom is sweeping the ground in front of the bin. The text is in a mix of bold sans-serif and elegant script fonts.

Talence

RECYCLEZ !
à proximité, c'est facile

UNE VILLE PROPRE C'EST L'AFFAIRE DE CHACUN

À votre disposition
57 points de collecte pour le verre & le textile
3 déchetteries et un service de ramassage des encombrants

Talence PROPRETÉ

[talence.fr](https://www.talence.fr)

The poster has a teal background. It shows a hand dropping a piece of paper into a recycling bin. In the background, there's a kitchen scene with a stove, a sink, and a recycling bin. A QR code is located at the bottom right.

Talence

BUDGET PARTICIPATIF
ACTEUR DE MA VILLE
#3

“ Mon projet de récupérateurs d'eau réalisé par la Ville ”

Pourquoi pas vous ?
Je dépose mon projet en ligne ou en mairie
jusqu'au 24 mai 2019

Talence PARTICIPATIF

[talence.fr](https://www.talence.fr)

05 56 84 78 23 - budgetparticipatif.talence.fr

The poster features a woman with long brown hair wearing a green cardigan over a plaid shirt, standing in front of a stone wall and a green recycling bin. The text is overlaid on the image in white and green boxes.

ACTIONS VISANT À AMÉLIORER L'ESPACE PUBLIC

BRIGADE VERTE : Une brigade verte constituée en 2017 lutte contre les incivilités du quotidien (dépôts sauvages, tags, non-respect des modalités de ramassage des ordures...). Deux agents assermentés sillonnent la ville pour surveiller le domaine public et sensibiliser la population aux incivilités voire, si nécessaire, les sanctionner.

ALLO TALENCE : En 2018, la Ville a créé un nouveau service de proximité « Allo Talence ». Le principe est simple : un standard téléphonique réceptionne les appels des habitants, des différents services de la Ville, des élus, des partenaires, qui signalent des problèmes liés :



- à l'éclairage public (panne, détérioration d'un candélabre...),
 - aux espaces verts (branches d'arbres dangereuses, aires de jeux détériorées...),
 - à la propreté urbaine (tags, dépôts sauvages d'ordures...),
 - à la voirie (ornières, tranchées de travaux dangereuses...),
 - à l'assainissement (refoulement d'égouts...),
 - à la signalisation (feu tricolore défectueux, plaque de rue cassée...),
 - à la dégradation, voire la dangerosité de l'espace public (voitures en état d'épave, chutes sur les trottoirs d'éléments de maisons abandonnées...).
-

SENSIBILISATION AU TRI : pour améliorer sa qualité « tri à la source » dans les espaces verts, le service voirie dispose d'une déchetterie professionnelle qui permet d'assurer le tri de l'ensemble des déchets pour l'ensemble de la collectivité. Le cimetière est également concerné.

De nombreuses actions sont également réalisées par la MDD pour le recyclage et la collecte des déchets valorisables.

Enfin, dans le cadre du budget participatif 2017, des bornes de collecte spécifiques "give-box" permettent aux habitants d'échanger des objets au lieu de les jeter. En 2019, de nouvelles actions de sensibilisation au tri en lien avec l'association Etu'Récup ont notamment été déployées.





ALLO TALENCE



CAMPAGNE CIVISME I CLEAN TAG



BUDGET PARTICIPATIF - GIVE BOX



BRIGADE VERTE





**ANALYSE
PAR ESPACE**



ANALYSE PAR ESPACE

V - 1 PERTINENCE DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET DE LA GESTION

Entrées de ville

Au cœur de la métropole, Talence bénéficie de nombreuses entrées de ville qu'il est difficile d'aménager. Cependant, fortement marquée par son axe nord-sud, la fameuse « route de Bayonne » (cours de la Libération puis Gambetta) a été aménagée afin de conserver une place importante au végétal. L'aménagement du terre-plein central, depuis la rocade jusqu'au rond-point de l'université, témoigne de l'investissement de la ville dans le végétal. L'axe central du tramway (cours de la Libération et Gambetta), qui poursuit cette mythique « route de Bayonne », est aménagé d'un couloir vert de gazon partout où la technologie du tramway l'a permis. En dehors de ces espaces, des murs végétaux ont été implantés et des espaces publics aménagés afin d'offrir aux voyageurs de petits espaces de verdure et marquer les entrées d'une ville verte.



LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RENOUVELLEMENT DES ARBRES D'ALIGNEMENT PERMETTRA ÉGALEMENT DE REPENSER CERTAINES ENTRÉES DE VILLE.

Centre-ville

Le centre-ville a été complètement réaménagé depuis plusieurs années avec l'arrivée du tramway. Le nouveau centre-ville, comme les très beaux appartements, allie l'ancien et le moderne. Le fleurissement est essentiellement horticole ou événementiel. L'inauguration des nouvelles Halles du centre-ville, qui comprennent un nouvel aménagement paysager, a permis une nouvelle réappropriation de ces espaces par les habitants. Le quartier du Lycée bénéficie également, sur des parcelles appartenant aux établissements publics d'enseignements (Lycées-collèges Victor Louis, Kastler et domaine universitaire ou écoles supérieures), de très nombreuses respirations vertes. Il participe à mettre une trame verte en cohérence avec l'ensemble du territoire.

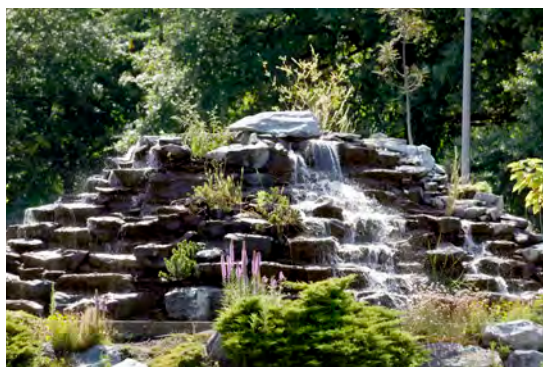
Quartiers d'habitation

Les itinéraires mode doux permettent de relier certains quartiers au centre-ville. La rénovation urbaine entreprise dans le quartier de Thouars (résidence Bérénice) est un très bon exemple de la coordination entre les bailleurs, propriétaires bailleurs et la collectivité en matière d'aménagement des espaces.

Echoppes et maisons de ville dans la ville de pierre

La 9^e modification du PLU a permis d'intégrer un nouveau zonage (UP 37) constitué par les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments et secteurs à protéger, à mettre en valeur et/ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique.

Toute cette zone, constituée essentiellement d'échoppes et de maisons de ville est totalement impliquée dans l'opération « trottoirs vivants » et par les réalisations de « totems verts ». Ces actions, à l'initiative du service espaces verts, sont réalisées principalement dans cette zone où la végétalisation de l'espace public est plus compliquée. Cela part d'une idée simple : utiliser les plantes grimpantes pour « re-naturer » la ville de pierre. Véritable outil d'écologie urbaine, cette action contribue à l'amélioration du cadre de vie, à la valorisation du paysage et au développement de la biodiversité en milieu urbain.



UN GRAND PARC PAR QUARTIER

LE PARC PEIXOTTO - MARGAUT / JARDIN BOTANIQUE

Trois espaces distincts composent le grand parc Peixotto- Margaut - jardin botanique.
Il constitue le principal poumon vert du centre-ville de Talence.

OUVERTURES DES PARCS DES CHÂTEAUX ET DU PATRIMOINE AU PUBLIC :

- Château des Arts
- Chantecler
- Zola
- Fehlmann
- Thouars
- Bel Air
- Pagnol...

AINSI, TOUS LES PARCS PLUS OU MOINS IMPORTANTS EN
SURFACE, ACCOMPAGNANT LE TRÈS RICHE PATRIMOINE
COMMUNAL ONT ÉTÉ AMÉNAGÉS ET SONT ACCESSIBLES AU PUBLIC

« VERT CHEZ VOUS »

Talence est une ville très urbanisée. Certains quartiers sont très bien pourvus en espaces verts agréables et suffisants mais d'autres secteurs en manquaient. L'opération « Vert chez vous » (initiée en 2015) matérialise cet investissement. L'acquisition puis l'aménagement de plusieurs sites importants tels que les parcs du Couvent, Triaire, Nadal ainsi que la restructuration de plusieurs autres sites ont ainsi permis de prendre en compte ce besoin de respiration naturelle dans toute la commune.

DEPUIS DÉBUT 2008, LA VILLE A ACQUIS ET CRÉÉ ENVIRON 35 000 M² DE NOUVEAUX ESPACES VERTS.

ABORDS D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Les bâtiments publics bénéficient tous d'un traitement paysager spécifique, soit à la conception, soit après dans le cadre d'une intégration paysagère (ex : gymnase Léo Lagrange et son mur végétal).



JARDINS À VOCATION SOCIALE ET PÉDAGOGIQUE

La ville compte 18 jardins familiaux ou partagés. Les terrains sont mis à disposition des associations qui s'engagent à ne pas utiliser de pesticides. En partenariat avec la ville, certaines d'entre elles accueillent des enfants pendant le temps périscolaire. Les jardins sont ouverts au public.

À la demande des habitants, des jardins collectifs viennent également de voir le jour dont quatre sur le domaine privé. Sous couvert d'une convention, les membres des associations entretiennent une partie du jardin public au pied de chez eux.

Toutes les écoles et groupes scolaires bénéficient de jardins pédagogiques (potagers) animés par un agent du service espaces verts. Ces jardins sont dotés de récupérateurs d'eau et de composteurs. Certaines animations spécifiques (jardin des senteurs, Couvent, Peixotto) ou visites des serres sont également organisées.

CIMETIÈRE

La ville compte un cimetière paysager sur une surface de 1,2 ha. Depuis 2014, les allées secondaires et les inter-tombes ont été végétalisés (prairies fleuries). Un préparateur de sol a permis également d'améliorer l'engazonnement par semis d'un mélange « bio-couv' » sur les allées principales.



AIRES DE JEUX

En 2019, la Ville a décidé de rénover, étendre et créer près de la moitié de ses aires de jeux (10 aires concernées) avec de nouvelles structures plus adaptées, écologiques et durables (bois, gravier).



ESPACES SPORTIFS

La qualité de vie s'évalue également par les activités ludiques et sportives offertes à la population.

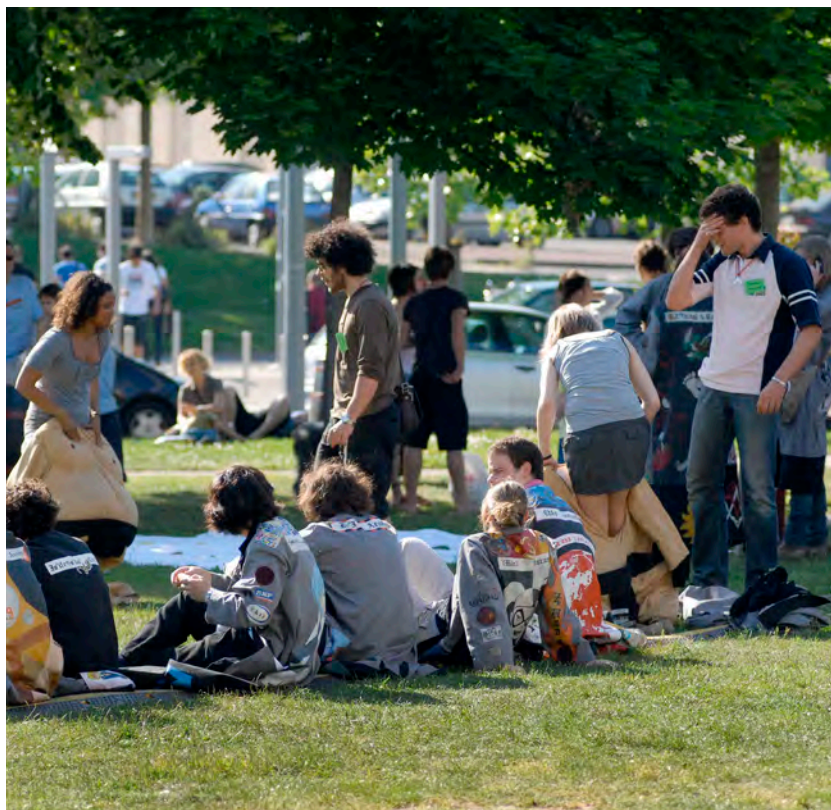
La Ville de Talence, ville sportive, dispose ainsi de nombreuses infrastructures sportives, un stade (Pierre-Paul Bernard) ayant vu s'établir le nouveau record du monde du décathlon en 2018, un complexe nautique important en cours de réhabilitation, des gymnases... Tous les bâtiments bénéficient, lors des réhabilitations ou constructions, d'études d'aménagements paysagers.



ZONES D'ACTIVITÉS

Pour les zones commerciales, un soin particulier est apporté aux nouveaux projets d'aménagement ou de renouvellement. Le maître d'ouvrage a recours à des bureaux d'études pluridisciplinaires intégrant des paysagistes.

Talence dispose d'un domaine universitaire important (9 ha de trame verte sur Talence soit 10% du territoire) qui participe au maillage de la trame verte. À ce titre, la ville s'associe aux études en cours de réaménagement du Plan campus afin d'intégrer le volet paysager dans toutes les études et les travaux prévus et afin d'assurer les liens entre les espaces publics métropolitains et universitaires.



ESPACES NATURELS

Par sa situation exceptionnelle, Talence bénéficie d'un patrimoine naturel d'une grande richesse. Le bois de Thouars représente ainsi, au cœur de la métropole de Bordeaux, un espace de plus 70 hectares qui a pour objectifs de :

- Protéger par la maîtrise foncière des terrains à l'état d'espace naturel ou semi-naturel
- Préserver la biodiversité présente sur ces espaces par une gestion adaptée
- Sensibiliser les usagers à la biodiversité de proximité par une information adaptée (ZNIEFF de la mare de Thouars - sentier botanique)
- Maintenir un environnement de qualité dans un tissu urbain appelé à se densifier et contribuer à atténuer les risques naturels
- Lutter contre la pollution de l'air et le bruit
- Contribuer à la création d'une trame verte et bleue par l'interconnexion de ces espaces
- Favoriser les déplacements doux.

Avec ses 70 ha dont 35 boisés, le bois de Thouars de Talence abrite une flore et une faune variées. Un sentier botanique permet de découvrir ces milieux à travers un parcours balisé de 4 km. Le bois est aujourd'hui inscrit en espace boisé classé et en zone naturelle d'intérêt national (ZNIEPP). Il est situé dans le domaine naturel de la chênaie atlantique de plaine et de colline. La chênaie pédonculée y domine. Plusieurs espèces sont rares ou protégées : le chêne tauzin, la néottie nid d'oiseau, l'hottonie des marais pour les plantes et le marin pêcheur, la pipistrelle et le pique prune pour les animaux. Le bois de Thouars est également une zone de refuge pour la faune sauvage commune.

PLUSIEURS ESPACES NATURELS

(et gérés comme tels) sont venus récemment renforcer le maillage existant sur le territoire (parc de Sourreilh, Triaire...)

L'exemple du parc Curvale :

Ce parc est particulièrement intéressant car il abrite un zélkova carpinifolia (orme du Caucase) classé par l'association ARBRES comme un des 100 arbres remarquables de France. Ce parc abrite également une association pour le jardinage collectif : « jardin en trou de serrure ».

MAILLAGE ET COULÉES VERTES

A l'échelle régionale

Le SCOT prévoit le plan de maillage et les trames vertes de la région bordelaise.



UN PLU QUI AIDE À PRÉSERVER LA NATURE EN VILLE

À l'échelle de l'intercommunalité

Le PLU 3.1 qui vient d'être révisé a permis de mener un travail important sur la mise en valeur des trames vertes et bleues ainsi que sur la protection du patrimoine arboré.

Le règlement prévoit un nouveau concept innovant pour la biodiversité : le **coefficient de végétalisation** permettant d'accroître la place du végétal dans l'aménagement urbain et tous les nouveaux projets de construction (soumis à permis de construire).



Infrastructures de déplacement

La réfection des rues s'accompagne d'une réflexion sur le volet paysager. Lorsque l'espace disponible est suffisant, des arbres d'alignement sont plantés et leurs pieds végétalisés. Sur les grands axes, le terre-plein central est planté de vivaces, d'arbustes ou de rosiers paysagers. L'axe du tramway a été également aménagé pour remettre du végétal là où la conception ne l'avait pas permis (murets fleuris des arrêts de tram).

Dans les rues à faible trafic des quartiers pavillonnaires, nous proposons aux habitants de végétaliser les pieds de façades.

La rue Jean Racine constitue une coulée verte importante qui relie le quartier de Thouars à celui de Plume-la-Poule. Elle est entretenue par une entreprise d'insertion solidaire. Il est prévu de développer cette coulée verte au travers d'une fiche-action du contrat de co-développement.



Massifs vivaces - Place Emile Zola

Habitat participatif : Avison

Construction de 12 logements individuels avec pour objectif principal de favoriser l'accès à la propriété dans un habitat intégré à une démarche participative et de développement durable (jardins collectifs et partagés, insertion paysagère, façades végétalisées, création d'espaces communs partagés...).





PARTIE 6

LES GRANDS PROJETS



LES GRANDS PROJETS

REQUALIFICATION D'UN SITE EMBLÉMATIQUE : « LE GRAND PEIXOTTO-MARGAUT »



POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU PARC DONT LES OBJECTIFS POURSUIVIS SONT :

- Réunification des deux entités Peixotto et Margaut
- Affichage de la dimension patrimoniale (jardins à la française) et culturelle du site s'appuyant sur les volets paysage, architecture et biodiversité du site
- Accroître la vocation événementielle et renforcer l'attractivité métropolitaine.



Le jardin botanique :

Issu d'un long et intense partenariat, le jardin botanique de l'Université de Bordeaux (Université de pharmaceutique) est totalement intégré dans le fonctionnement et dans les réflexions du grand parc Peixotto-Margaut. Il offre d'ores et déjà à ses visiteurs toutes les palettes végétales et des collections de plantes rares disponibles dans les carrés de plantations accessibles au public, dans les serres ou à l'Orangerie réservées, elles, aux étudiants et aux expositions.

Les parcs Peixotto et Margaut :

Les châteaux Peixotto (XVIII^e siècle) et Margaut (XIX^e siècle) forment ensemble un patrimoine de premier plan encadré par un grand parc composé de pelouses, terrasses, charmilles, bosquets boisés, roseraies et bassin d'agrément. La structure d'origine du parc d'agrément Peixotto, édifié en 1769 et attribué à François Lhôte (élève de Le Nôtre), constitue l'un des derniers jardins à la française aussi bien préservé au sein de la métropole. Les deux châteaux sont inscrits au titre des monuments historiques.



Assistance à Maîtrise d'ouvrage :

A'Urba

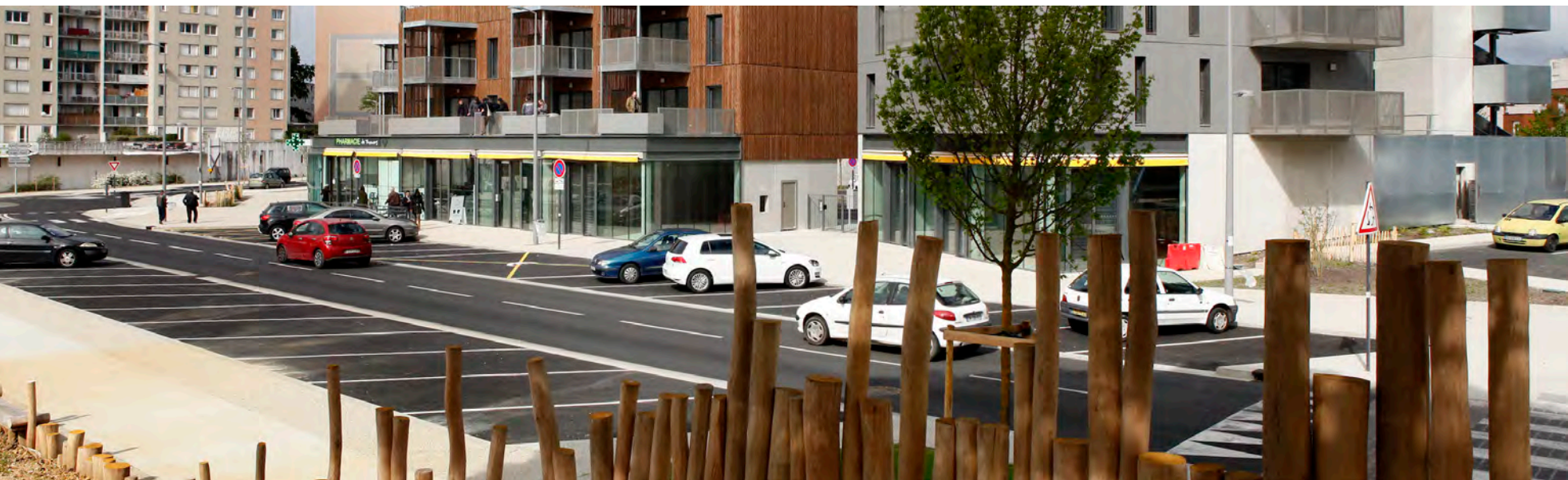
LES GRANDS PROJETS

RÉNOVATION URBAINE : LE JARDIN DE THOUARS

UN ESPACE, PLUSIEURS VOCATIONS :

Ce projet s'inscrit également dans une démarche globale portée par la municipalité, avec une double vocation :

- Redonner une place importante aux déplacements piétons et cyclistes en aménageant des cheminements doux (suppression d'un tunnel routier)
- Renforcer la présence du végétal au cœur de ce quartier de rénovation urbaine.



Assistance à Maîtrise d'ouvrage :

CRéHAM

LES GRANDS PROJETS

REQUALIFICATION D'UN SQUARE : LE SQUARE FEHLMANN

Seul véritable espace public d'envergure dans le secteur nord de la ville, le square Fehlmann et la place Aristide Briand sont intégrés dans une zone résidentielle dense à proximité immédiate de la barrière Saint-Genès et des boulevards bordelais.

L'OBJECTIF DE CE PROJET :

- Concevoir, en étroite collaboration avec les habitants du quartier et usagers, une nouvelle organisation des espaces pour des aménagements qualitatifs. Renforcer la présence du végétal au cœur de ce quartier résidentiel dense.
- Offrir de nouvelles pratiques, de nouveaux usages et étudier éventuellement l'agrandissement du square.



Assistance à Maîtrise d'ouvrage :

A'Urba

LES GRANDS PROJETS

RÉHABILITATION D'UN SITE : « LE JARDIN DE RABA »

LE SERVICE ENVIRONNEMENT ET PAYSAGES TRAVAILLE SUR LE PROJET DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR DU JARDIN EN LIEN AVEC LES HABITANTS :

- Renforcer l'attractivité du parc en affirmant notamment la vocation d'accueil du public
- Conserver et valoriser le patrimoine culturel et paysager et améliorer le lien social dans un quartier mixant l'habitat pavillonnaire et dense



Maîtrise d'œuvre :

Interne

RÉALISATION PRÉVUE EN 2019

LES RÉALISATIONS
2016 - 2019



LES RÉALISATIONS

(2016 - 2019)

DES PARCS ET DES JARDINS DANS LES QUARTIERS D'HABITATS COLLECTIFS RÉNOVÉS

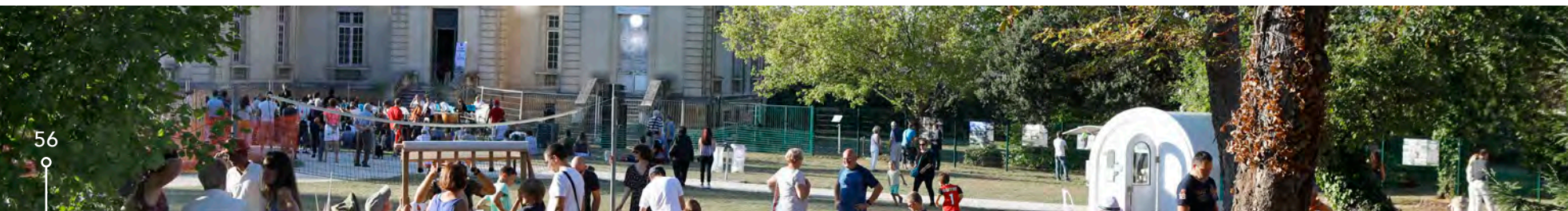
(exemple : résidences Phèdre-Bérénice)

Le réaménagement du jardin collectif des résidences est un modèle de co-production entre les bailleurs sociaux et la collectivité. Ce projet réalisé en 2019 a permis la replantation de nombreux arbres reconstituant ainsi la zone EBC existante ainsi qu'un réaménagement très qualitatif (zones de repos, aires de jeux et de rencontres, mobilier urbain...) à destination des habitants immédiats. Cet aménagement prévoit également à terme une nouvelle voie verte permettant de relier le parc du château de Chantecler et la butte de Thouars.



LE PARC DU CHÂTEAU DES ARTS : ACQUISITION DE PARCELLES VERTES

Marqueur de la volonté politique de reconquête d'espaces publics végétalisés, le parc de plus 15 000m² a été acquis en 2018. Cette parcelle a été ouverte rapidement au public est aménagée avec une aire de jeux naturelle ainsi qu'une zone dédiée à la culture et au patrimoine (expositions permanentes). C'est un endroit qui incite à la détente dans un secteur pavillonnaire dense.

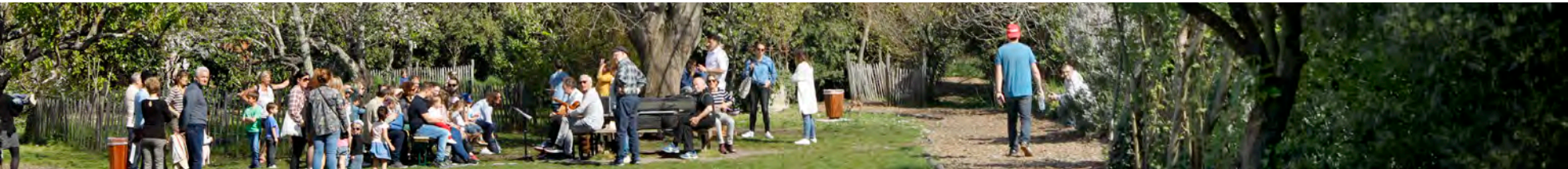


LE PARC TRIAIRE : OUVERTURE D'UN ESPACE NATUREL + REFUGE LPO

Après son acquisition, le parc a été ouvert en 2016. Fruit d'une intense concertation avec les habitants, ce parc de 4000 m² offre, dans un secteur dense, un jardin partagé très actif (les jardins de la Passerelle) ainsi qu'une aire de pique-nique et une partie plus naturelle, réserve de biodiversité. Ce parc permet également aux collégiens du secteur de rejoindre leur établissement dans un cadre bucolique sans transiter par les rues étroites.

Refuge LPO :

La création d'un refuge LPO repose sur la réalisation d'un plan de gestion spécifique ainsi que de plusieurs inventaires sur les insectes et oiseaux et des prescriptions en matière d'aménagements en faveur de la biodiversité.



LE PARC DU COUVENT : UNE RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ

Réaménagé puis inauguré en 2017, le parc du Couvent constitue un véritable réservoir de la biodiversité locale. Ce site réunit :

- Un espace ouvert au public
- Un lieu de rencontres pour le jardinage écologique
- Des supports de présentation des écosystèmes (ruche pédagogique, hôtel à insectes, zone de butinage, etc.)



LES RÉALISATIONS

(2016 - 2019)

LA VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE : ZÉRO PHYTO ET RECONQUÊTE DU VÉGÉTAL

D'une superficie de plus 1,2 ha, le cimetière bénéficie d'un cadre végétal remarquable. Pris en charge par le service environnement et paysages dès 2014, son modèle de gestion a considérablement évolué.

- La végétalisation des surfaces minérales par des semis de pelouses ou des mélanges fleuris en inter-tombes
- La plantation de grimpantes sur le pourtour intérieur des enceintes
- Le semis des pieds de murs extérieurs
- Le réaménagement paysager du monument aux morts (prévu fin 2019)
- Le renouvellement et la plantation de nombreux arbres dans l'enceinte (par la récupération de concessions échues).



L'installation de pelouse et de mélanges fleuris a permis ainsi de supprimer totalement l'usage des produits phytosanitaires, favorisant ainsi la protection de l'environnement et la qualité du paysage. C'est une reconquête du végétal dans un espace jusqu'alors minéralisé.

LA PRESSE EN PARLE

- « Les citoyens optent pour le verdissement de la cité »
Sud Ouest - Mercredi 20 décembre 2017
- « Le parc Peixotto, poumon vert », « Ville aux 17 châteaux »
C News / Bordeaux 7 - Vendredi 18 mai 2018
- « Un château pour les habitants du quartier »
Sud Ouest - Mercredi 12 septembre 2018
- « Margaut et Peixotto seront mieux reliés »
Sud Ouest - Lundi 4 février 2019
- « Talence : du bon usage des châteaux au XXI^e siècle »
Sud Ouest - Mardi 6 avril 2019
- « Un jardin médiéval pour tous »
Sud Ouest - Lundi 29 avril 2019
- « Les espaces verts au service de la qualité de vie »
Talence Citémag - Dossier central du mois de mai 2019

Les citoyens optent pour le verdissement de la cité

CONSEIL MUNICIPAL Les 16 projets retenus dans le cadre du budget participatif sont à dominante environnementale, entre végétalisation, espaces verts ou protection des abeilles

PATRICK FAURE
p.faure@sudouest.fr

« C'est ça la participation ; il y a des aménagements urbains qui relèvent des propres idées de nos concitoyens ! » Dominique Iriart, conseillère municipale et métropolitaine, s'agace d'une remarque de l'opposant socialiste Arnaud Dellu, lequel estime que les projets retenus par la municipalité dans le cadre du premier budget participatif « sont des projets d'aménagement du ressort de la municipalité ».

Emmanuel Sallaberry, le maire, vient de lancer la séance du Conseil municipal, ce lundi soir, en présentant les lauréats de ce « budget » attribué aux initiatives des habitants à titre individuel ou collectif. Il insiste sur le fait que l'enveloppe minimale initiale de 200 000 euros passe à 340 900 euros, soit 10% du budget, « devant la qualité des projets portés par les Talençais ».

Un dossier à plus de 100 000 €
M. Sallaberry a présenté tous les projets retenus, cette participation citoyenne constituant l'un des modes d'action qu'il entend promouvoir. Rappelons que la démarche a été lancée en avril 2017, que 90 projets ont été déposés, 42 retenus en termes de faisabilité, tant technique que financière, pour une mise au vote.

Ces projets se répartissent en deux catégories, de plus ou moins de 100 000 euros. Un seul est au-dessus de la barre, il consiste en la création d'un parc public dans le quartier de Caudères (110 000 euros). Les quinze autres relèvent ma-



Dominique Iriart, conseillère de la majorité municipale, représente Talence au bureau de Bordeaux Métropole. PHOTO P.F.

oritairement d'une démarche environnementale, voire carrément écologique.

Végétalisation, abeilles

On y retrouve la végétalisation des quartiers de Talence (30 000 euros), la création d'une décharge mobile pour éviter le dépôt des encombrants sur la voie publique

(22 000 euros), une « bricothèque », autrement dit un service de prêt gratuit de matériel de bricolage (39 000 euros), « Give Box » une boîte à objets pour leur donner une seconde vie (5 000 euros), l'installation de ruches afin de protéger les abeilles sauvages - en sus du rucher municipal du bois de Thouars - (1 500 euros), des an-

neaux pour les vélos (5 000 euros), une allée du Dôme pour l'aménagement d'un sentier naturel destiné aux personnes à mobilité réduite (11 700 euros), un jardin partagé de légumes et de fleurs au parc Peixotto (11 700 euros).

S'y ajoutent l'installation de nichoirs à chauves-souris dans les espaces verts de la ville (500 euros), la distribution gratuite de récupérateurs d'eau de pluie pour les habitants ayant un jardin (9 000 euros) ou encore, la plantation de zones de fleurs nectarifères et pollinifères pour la survie des abeilles dans le cadre de l'opération nationale conduite à cet effet (700 euros).

Du lien social

Les enfants et le lien social ne sont pas oubliés avec la mise en place d'un mobilier de jeu pour enfants au parc Peixotto (12 000 euros), d'un espace public multi-générationnel à l'extérieur du Dôme (15 000 euros), l'aménagement de jeux adaptés pour enfants de moins de trois ans dans le quartier Plume la Poule (12 500 euros).

Sans oublier l'installation de toilettes publiques automatiques au centre-ville (62 000 euros) !

Le maire confirme que ces projets seront réalisés en 2018, financés à 100 % par la municipalité, mais aussi que certains projets non retenus pourraient être financés en dehors de l'enveloppe dédiée ou en 2019.

Emmanuel Sallaberry compte lancer une seconde édition du budget participatif en 2018, avec dépôt des candidatures au printemps, pour les premières réalisations en 2019.

• « Les citoyens optent pour le verdissement de la cité »

SUD OUEST - MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2017



LA PRESSE
EN PARLE

- « Le parc Peixotto, poumon vert »,
- « Ville aux 17 châteaux »

C NEWS / BORDEAUX 7 - VENDREDI 18 MAI 2018



LA PRESSE
EN PARLE



Le Parc Peixotto possède l'un des plus beaux jardins à la française.

© EVELINE MARCEAU / BORDEAUX

ESPACES PUBLICS

LE PARC PEIXOTTO, POUMON VERT

Vous êtes friands de verdure et de jardin botanique ? Et si vous alliez faire un tour au Parc Peixotto ? Construit en 1769 à l'initiative du banquier Samuel Peixotto, ce lieu bucolique figure parmi les plus remarquables jardins à la française. Du château Peixotto, bâtiment central du domaine, aux petits ponts et plans d'eau qui jalonnent ses espaces verts, en passant par son manège, son aire de jeux ou son jardin botanique, le site a de quoi attirer de nombreux visiteurs.

« J'y viens à pied pour profiter de la nature le matin. Ici on entend les oiseaux, on voit des canards, des tortues ; c'est un bon cadre pour se ressourcer », avance Kévin. « À la fac, où je travaille à côté, il y a souvent des gens autour de moi, donc je viens ici pour me détendre, m'isoler de mes collègues », avoue Guy pendant sa pause-déjeuner. « C'est rare d'avoir un aussi grand espace vert en ville », avance Mélodie, lycéenne. « Et il est très bien entretenu ! », renchérit son amie Orphée. Pour Antoine, qui vit en immeuble, « le parc, c'est mon jardin ! Il est ouvert sur une grande plage horaire, et depuis qu'il y a des tables pour les pauses repas, c'est pratique ! » La gestion du jardinage du parc Peixotto est partagée. « Les jardiniers de l'Université de Bordeaux s'occupent d'une partie du parc, jusqu'à la grande haie du château, et les employés municipaux gèrent l'autre partie », informe Steve Béraud, jardinier référent. Canards, oies, poules et tortues d'eau, hérons... : la faune du domaine est riche. « On a installé des

nichoirs et perchoirs, un hôtel à insectes, etc. » La flore, elle aussi, y est abondante : « Il y a plusieurs platebandes à thèmes, avec des malvacées, des cucurbitacées, des cypéracées ou des polygonacées qu'on sème. » Créé par la Faculté de Pharmacie en 1896, le jardin botanique du parc comporte une partie ouverte au public. L'autre partie est réservée aux étudiants en faculté de pharmacie et de médecine, dont les deux serres où sont cultivées des plantes pour l'enseignement de la botanique.

Une extension à venir

À plus ou moins long terme, le Parc Peixotto pourrait s'agrandir. « L'extension du parc, et de son château Peixotto historique, jusqu'au château Margaut est en effet en projet », indique Jacqueline Chadebost, maire adjointe aux espaces verts et à la sauvegarde du patrimoine communal. « L'idée serait de rattacher deux châteaux qui n'ont jamais vécu ensemble, d'avoir un lieu unique », avance-t-elle. « L'allée Peixotto serait notamment supprimée en tant qu'allée de circulation et de stationnement et utilisée comme une des allées du parc. » Patience toutefois, car « sur ce projet, on part sur une réflexion de quatre ans. Mais on a déjà commencé à mettre en place des ateliers de réflexion avec la population sur les différents sites afin d'avoir une vision précise de la façon dont elle les utilise. Et il faut d'abord revégétaliser le parc, changer le mobilier, puis restaurer les châteaux. » ■ **Emeline Marceau**

PATRIMOINE

VILLE AUX 17 CHATEAUX

Faire du tourisme à Talence, une idée saugrenue ? Pas tant que ça... La ville conserve les témoignages architecturaux exceptionnels d'un riche passé et invite à se projeter dans ce qu'elle a pu être trois siècles en arrière.

« Le XVIII^e a été le siècle bordelais mais également la grande période talençaise », souligne Michel Bonoron, le président de l'association Mémoire et Patrimoine. « Ce fut une époque de grande richesse. La proximité de Bordeaux attirait les familles bourgeoises citadines qui venaient profiter du 'bon air'. Les marchands prospères venaient ainsi se ressourcer à la campagne le dimanche et y firent édifier de somptueuses maisons secondaires.

« Il s'agit de familles de banquiers ou d'armateurs, qui rivalisent d'élégance autant pour les villas que pour les jardins ornementaux qui les accompagnent », note Michel Bonoron. C'est le cas notamment du jardin Peixotto, classé parmi les plus remarquables parcs à la française. Édifié par le riche banquier Samuel Peixotto en 1769, la bâtisse incarne la réussite des juifs portugais, communauté installée dans le Sud-Ouest pour fuir l'Inquisition dans la péninsule ibérique et qui prospère notamment dans le commerce maritime.

De même, le château Raba, édifié en 1783 à la demande de Madame Raba et de ses huit fils, eux aussi exilés du Portugal, émerveille ses visiteurs qui le surnomment le « Chantilly bordelais ». Pour ces négociants, la vigne est un atout supplémentaire. Parmi les domaines les plus remarquables, on peut citer château La Tour Haut-Brion, ou le château Margaut. Ce dernier accueille aujourd'hui l'école de musique

et l'espace seniors, mais fut au XIX^e siècle le siège d'une grande maison de négoce plantée de 15 hectares de vignes et produisant l'un des meilleurs vins de Graves de Talence.

Balises et valorisation

« Le patrimoine historique du XVIII^e est exceptionnel sur la commune, puisque jusque dans les années 1950, c'est-à-dire avant l'urbanisation moderne, il restait 83 propriétés remarquables datant de cette période », souligne Jacqueline Chadebost, adjointe en charge de la sauvegarde et de la promotion du patrimoine. « L'intérêt aujourd'hui, c'est de faire évoluer ces pans d'histoire avec la vie contemporaine ».

Avec plusieurs parcours pédestres et cyclistes conçus pour partir à la découverte des différentes époques, chacun peut explorer à son rythme une mémoire vivante et remarquable. « C'est une démarche qui avait été initiée avec le balisage et la valorisation du chemin de Saint Jacques de Compostelle en 2010, explique l'élue. Un inventaire avait alors été dressé, et la ville a souhaité mettre en avant son patrimoine pour qu'il soit accessible aux promeneurs. » ■ **Laure Espieu**

PARCOURS PATRIMOINE

12 Parcours Patrimoine sont disponibles sur le site de la ville de Talence. Pour chacun il est possible de télécharger le document qui synthétise un plan du circuit et les principales informations au sujet des monuments. Un QR code à flasher permet également d'approfondir avec d'avantage de descriptions historiques et architecturales. www.talence.fr



Le château Raba, aujourd'hui classé.

© ARCHIVES PATRICE FAURE / SUD OUEST

Un château pour les habitants du quartier

CENTRE-VILLE Récemment racheté par la Ville, le château des Arts vendu par l'Etat suscite la curiosité. Il accueillera le public ce week-end lors des Journées européennes du patrimoine

PATRICK FAURE
p.faure@sudouest.fr

C'est samedi, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, que sera officiellement inauguré le château des Arts, en tant que propriété municipale. La Ville utilise déjà plusieurs bâtiments classés, comme le château Peixotto, siège du Conseil municipal, des salons d'honneur ainsi que de services municipaux.

Jacqueline Chadebost, adjointe au maire en charge du patrimoine et des espaces verts, s'en félicite : « Nous avons acheté un nouveau patrimoine emblématique du quartier, un château assez récent ». Ce fut décidé en Conseil municipal (« Sud Ouest » du 9 février) avec l'aval des élus d'opposition, un investissement annoncé à 2,4 millions d'euros.

Ce château appartenait au rectorat qui n'en avait plus l'usage et il venait d'être mis en vente par l'État.

Le parc restera accessible

« Nous avons besoin d'un nouvel espace vert », commente Jacqueline Chadebost. « Le parc fait un hectare et demi, la moitié sera ouverte ce week-end au public et le demeurera. L'autre partie devra être nettoyée et de petits bâtiments vétustes abattus. Cet espace vert restera en son état naturel, avec quelques jeux pour enfants ; il ne sera pas végétalisé. »

« Quant au bâtiment, d'une surface utilisable de 900 m², il faudra entièrement le restaurer et cela prendra du temps. On pourrait y instal-



Les habitants auront leur mot à dire sur le devenir du château des Arts. PHOTO P.F.

ler des services municipaux ainsi que des lieux de proximité pour les habitants. Mais nous effectuerons une consultation auprès d'eux afin de décider de l'aménagement des lieux et de leur utilisation. » Une fois ouvert au public, samedi et dimanche, le bâtiment sera refermé.

Château à l'abandon

Ce château situé en centre-ville, rue Camille-Pelletan, a été construit en 1890. Le premier propriétaire en fut un riche rentier de Bergerac. Le château appartient ensuite à différents propriétaires, dont le beau-père de Fran-

çois Mauriac. Les noces de l'écrivain y furent célébrées en 1913.

D'autres propriétaires se succèdent avant qu'en 1948 la Ville en devienne propriétaire, pour le revendre à l'État en 1952. En 1956, ce site devint un collège technique pour mères célibataires, en 1975 un lycée professionnel puis, de 2002 à 2016, occupé par le Greta, organisme de formation.

Lumière et culture

Ce samedi donc, après diverses animations (visites commentées dès 14 h 30) et l'inauguration officielle (à

19 h 30), à la tombée de la nuit sera proposé un embrasement et une mise en lumière du château par David Proteau, qui réalise habituellement les événements pyrotechniques organisés par Talence Événements.

Dimanche (de 10 à 18 heures), visites commentées, ainsi que des expositions sur « La vie au château des Arts pendant un siècle » et sur François Mauriac. À 14 h 30, conférence consacrée à l'écrivain, par Philippe Bauderre, professeur de littérature française à l'Université Michel de Montaigne.

• « Un château pour les habitants du quartier »

SUD OUEST - MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018



LA PRESSE
EN PARLE

• « Margaut et Peixotto seront mieux reliés »

SUD OUEST - LUNDI 4 FÉVRIER 2019



LA PRESSE
EN PARLE

TALENCE

Margaut et Peixotto seront mieux reliés

AMÉNAGEMENTS Le projet d'une meilleure connexion entre les deux parcs emblématiques de la ville est en train de prendre forme

Depuis un an environ, l'espace qui relie les parcs des châteaux Peixotto et Margaut, très proches et situés le long du cours de la Libération, est sujet d'étude, sous la houlette de l'élue Jacqueline Chadebost, adjointe au maire en charge de l'environnement et du patrimoine, et en partenariat avec l'agence d'urbanisme Bordeaux-Métropole A'Urba.

Actuellement, le projet baptisé Grand Peixotto-Margaut prend forme avec, notamment, un atelier qui mêlera habitants, élus, experts et techniciens prévu mardi 12 février à 18 heures dans la salle du Conseil du château Peixotto (1).

Depuis 2018 et jusqu'à 2020, des habitants, des experts, des étudiants de l'école d'architecture et de paysages (Ensap) de Talence, travaillent à ce projet avec, pour ambition, de créer un site d'exception. La première phase, de mars à septembre 2018, a permis de définir les enjeux du projet. La deuxième phase, de septembre à novembre 2018, s'est attachée à développer un programme et un cahier de référence.

Objectif 2022

La troisième étape, sur l'année 2019, vise à définir les priorités, le phasage et le chiffrage du projet. Des étudiants de l'Ensap vont également, du 26 février au 15 mars, se



L'espace situé entre les deux châteaux sera étudié. PHOTO PA. D.

pencher sur le sujet. Grand Peixotto-Margaut comprend le réaménagement du parc Peixotto en jardin de style « à la française », en référence à sa conception, au XVIII^e siècle, par Samuel Peixotto. Selon les responsables en charge du projet, il s'agira ainsi de mettre en perspective le jardin en créant des alcôves avec des variations comme, par exemple, des espaces d'agrément, un potager, des espaces ludiques, un jardin d'eau...

Durant les différents ateliers participatifs déjà organisés, des Talençais ont fait part de leurs souhaits d'y trouver, par exemple, des fon-

taines, des statues, des lieux d'exposition, des dispositifs d'information et d'expression, des espaces de butinage, une roseraie, des îlots de fraîcheur, des zones de jeux, des parcours sensoriels, du mobilier pour le repos...

Ce projet de réfection des parcs se fait en collaboration avec les Bâtiments de France, l'université de Bordeaux et Bordeaux Métropole. La réalisation finale est prévue à terme pour 2022.

Patricia Delage

(1) Entrée libre sur inscription : patrimoine@talence.fr

Margaut et les guerres



Les châteaux Margaut (à gauche) et Peixotto sont séparés par une voie servant de parking, laquelle sera transformée en allée pour les cheminements doux. PHOTO LAURENT THELLET

Talence : du bon usage des châteaux au XXI^e siècle

URBANISME Le projet de réunir les parcs des châteaux de Peixotto (XVIII^e) et Margaut (XIX^e) est déclaré d'intérêt métropolitain. Experts et habitants ont été invités à y réfléchir

Patrick Faure
p.faure@sudouest.fr

« L'objectif de notre association est de valoriser les projets d'envergure un peu audacieux qui pérennisent le patrimoine et le maintiennent vivant. » Estelle Trotignon, chargée de mission au sein de Renaissance des cités d'Europe, organisait jeudi une visite des châteaux Peixotto et Margaut à Talence, en présence d'une trentaine d'invités, membres de l'association ou habitants ayant participé à un at-

elier de réflexion. « Nous essayons de faire le lien entre les habitants usagers et les acteurs de la ville lorsque cela touche au patrimoine. C'est pourquoi nous l'avons baptisé "Osons ! L'audacieux projet urbain Peixotto-Margaut", qui est une démarche participative et de co-construction. »

Jardins à la française
Jacqueline Chadebost, adjointe au maire en charge de l'environnement et du patrimoine, était l'hôte de ces lieux : « Notre objectif est de réunir les parcs de ces

deux châteaux classés [voisins de quelque 300 mètres, NDLR] en conservant la partie historique et en créant, à la place de la rue goudronnée qui les sépare, un cheminement doux et végétalisé. » Cela inclut prioritairement le réaménagement du parc Peixotto en « jardin à la française », tel qu'initialement conçu au XVIII^e siècle.

Depuis plus d'un an, le projet appelé « Grand Peixotto-Margaut », c'est-à-dire la liaison entre les deux parcs, est lancé. Une réflexion pilotée par l'Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole,

car il s'agit d'un projet « d'intérêt métropolitain ».

Le parc Peixotto compte aussi trois pavillons du XVIII^e siècle en voie de classement à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, les châteaux y étant eux-mêmes répertoriés, Peixotto depuis 1935. « Nous ne pouvons ni toucher aux bâtiments, ni aux jardins sans l'accord des Bâtiments de France. »

« Une démarche innovante »

Si Peixotto et son parc de 2,7 hectares nécessitent une remise en forme du jardin à la française, Margaut, qui héberge l'École municipale de musique, ne domine plus aujourd'hui qu'un hectare de pré, son jardin à la française ayant disparu depuis longtemps. S'ajoute, au bas du parc de Peixotto,

le jardin botanique de l'Université. « Nous sommes dans une démarche innovante de consultation », ajoute Jacqueline Chadebost, « sur un projet qui est vieux,

« On ne peut pas modifier un lieu sans analyser les usages d'aujourd'hui et de demain »

depuis que la municipalité avait racheté Peixotto (en 1970). Aujourd'hui, cela ne peut se faire sans les habitants ; on ne peut pas modifier un lieu sans analyser les usages d'aujourd'hui et de demain. »

Ce projet doit être finalisé en juin, les travaux débuter en 2021, pour un minimum de trois années, par étapes.

Le château Margaut, voisin de Peixotto, est l'illustration des « maisons de plaisance » apparues au XIX^e siècle. Un négociant-armateur, Pierre-François Guestier, rachète en 1800 ce « bourdieu », petit domaine campagnard délimité à l'époque par la route de Bayonne.

Il existait déjà une maison de maître, ayant appartenu à des négociants britanniques. Le nouveau propriétaire fait entreprendre en 1820 d'importants travaux d'embellissement avec, là aussi, un jardin à la française. Son fils vendra au négociant Édouard Bosc qui étendra la propriété sur 20 hectares. Il existait alors sur le site deux demeures importantes dont une en forme de château et l'on y exploitait des vignes.

En 1882, un autre négociant, Alexandre Guillaume, fournisseur des grandes cours européennes, lui donne le nom de Margaut. Occupé pendant les deux guerres – un hôpital américain en 1917, puis les Allemands en 1939-1945 –, le château a été finalement racheté par la commune qui l'a restauré.



• « Talence : du bon usage des châteaux au XXI^e siècle »

SUD OUEST - MARDI 6 AVRIL 2019



LA PRESSE EN PARLE

Un jardin médiéval pour tous

La création d'un jardin médiéval, inséré du côté des parcelles collectives des Jardins de Raba, a débuté samedi dernier. « Ce projet a été proposé par l'association talençaise Apprendre Vivre Autrement (AVA) dans le cadre du budget participatif 2018 et soutenu par le budget du conseil communal Talence sud. Le service du développement durable de la mairie et l'association pessacaise Place aux Jardins ont apporté leur aide pour la conception et pour le choix des plantes à cultiver », explique la présidente, Corine Tarhan, fondatrice du jardin médiéval.

L'association Apprendre Vivre Autrement, créée en 2011, a pour objet la mise en œuvre de toutes activités favorisant le bien-être de la personne en lui permettant de développer les techniques de relation à soi, aux autres et à la nature. Ce jardin, quant à lui, vise à mettre à la portée de tous la connaissance des plantes alimentaires et médicinales. Il se veut un lieu pour animer des ateliers, apprendre les différents modes de culture (bio, permaculture...) et aussi organiser des rencontres sur les savoirs ou savoir-faire, sur des astuces de jardinage, des échanges de plants...



Corine Tarhan, au centre, épaulée par les représentants d'associations et les bénévoles. PHOTO PA. D.

Insertion sociale

« Cet espace de 80 mètres carrés sera avant tout un jardin d'herbes aromatiques, médicinales avec des légumes oubliés, avec toutes plantes existantes avant l'implantation en France de la tomate et de la pomme de terre. Une partie des plantes du jardin de l'association AVA a déjà été transférée comme de l'angélique, des cardons, de la livèche, de l'oseille, de la pimprenelle, de la bourrache... », poursuit Corine Tarhan.

Une convention passée avec l'Association Frédéric-Sévène permet

à des jeunes accompagnés dans le cadre de la protection de l'enfance d'aider bénévolement à la mise en place et à l'aménagement du jardin.

« Ce jardin représente aussi un projet éducatif en vue d'insertion sociale et professionnelle », ajoute l'éducateur spécialisé Philippe Erésué. « Ce chantier de jardin médiéval servira aussi aux écoles, aux collèges et aux lycées talençais », conclut Corine Tarhan.

Patricia Delage

Contact : 06 78 58 22 04.



Une question de qualité de vie

Notre maire, Emmanuel Sallaberry, en a fait l'un des grands axes de sa politique et je suis heureuse, en tant qu'adjointe aux espaces verts et à la valorisation de notre patrimoine, de pouvoir l'y aider. Valoriser notre patrimoine, qu'il soit bâti ou non bâti, notre patrimoine paysager dans son ensemble, c'est nous donner les moyens de valoriser la meilleure qualité de vie, qualité de ville, possibles. C'est une action qui doit se comprendre dans sa pleine cohérence. Ainsi, promouvoir le fleurissement et la végétalisation des rues de notre ville, créer dans chaque parc de nouvelles aires de jeux, participe d'une même volonté que celle qui nous conduit à regrouper enfin en un même et vaste espace vert les parcs des châteaux Peixotto et Margaut.

Toutefois, je n'oublie jamais, parce que c'est le préalable à toute action, que le respect et la mise en valeur de notre environnement passe d'abord par le dialogue. Chaque projet a fait ou fera l'objet de la concertation la plus large et régulière avec les talençais et les usagers de ces espaces en voie de réhabilitation et d'embellissement. Parmi eux, il faut aussi compter les enfants : des ateliers qui leur sont spécifiquement destinés sont organisés avec eux sur nos grands projets, Margaut-Peixotto ou square Fehlmann.

JACQUELINE CHADEBOST

Adjointe au maire déléguée aux espaces verts, sauvegarde et valorisation du patrimoine bâti, non bâti et naturel



Partout dans Talence, dans nos rues, sur nos trottoirs, dans nos parcs, sont mis en valeur le fleurissement et la végétalisation de notre ville.



Talence est candidate à l'obtention de sa troisième « fleur », label décerné par Conseil National des Villes et villages fleuris (CNVVF) sous l'égide en Nouvelle-Aquitaine du Comité Régional du Tourisme. Il ne s'agit pas, bien entendu, que de fleurs pour obtenir ce label ; sont étudiées plus largement pour obtenir cette distinction la politique environnementale, de développement durable, les animations... Cela correspond à la volonté municipale de redonner toute sa place au végétal dans une ville traditionnellement marquée par une forte densité urbaine, dans presque tous ses secteurs (même si les quartiers nord demeurent les plus emblématiques de cette densité).

UNE POLITIQUE DE VÉGÉTALISATION RENFORCÉE

Cette démarche s'inscrit dans une politique entamée voici déjà plusieurs années. Depuis plus de quatre ans toute utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics a été proscrite (ce qui se traduit aujourd'hui, à titre d'exemple, par la végétalisation du cimetière). Entre la fin de l'an dernier et le début de celle-ci, plus de 150 arbres ont été plantés. De nouveaux parcs sont apparus, le parc du château des Arts ou le parc Triaire. Cette volonté de végétalisation se poursuit et s'amplifie. L'opération « trottoirs vivants » a permis, à la demande des riverains, plus de 110 « carrotages » ces derniers mois sur les trottoirs pour y planter des espèces vivaces ou grimpantes. Des « totems verts » sont aussi installés (notamment rue Bourges ou parking Basch), autant de portiques végétalisés marquant l'identité de la ville.

De grandes opérations sont en projet ou déjà en cours, comme dans le quartier rénové de Thouars où de nombreux arbres et végétaux de toutes sortes vont être plantés et les cheminements revus. Outre l'opération reliant les châteaux Peixotto et Margaut (voir page suivante), il faudra bientôt aussi compter avec la requalification du square Fehlmann (qui verra son emprise augmenter comme sa végétalisation) et exposant la création d'un jardin de 5 000 m² à Raba (avec des aires de jeux, de nombreux arbres fruitiers et un nouveau jardin partagé).



LA PRESSE
EN PARLE

Jouer plus, jouer mieux

À Talence, 2019 est l'année de la création ou la rénovation de nombreuses aires de jeux dans les parcs.

Les aires de jeux dans les parcs talençais étaient déjà relativement nombreuses, mais avec le temps, parfois un peu dégradées, et ne répondant pas aux nouvelles exigences des pratiques ludiques comme environnementales. C'est pourquoi, un plan général de renouvellement de ces aires a été déployé. Un investissement fort d'un montant de 250 000 euros.

NOUVEAU ET ÉCOLOGIQUE

Après un diagnostic sur les différentes aires de jeux, dix d'entre elles font l'objet d'aménagements ou de création. Il s'agit des aires du square Fehlmann (entièrement refaite), Haut-Brion (extension), du parc Gallieni (nouveau jeu), du parc Cauderès (nouveau), du parc Peixotto (rénovation complète et nouveaux jeux), Bel-Air (extension et création), de celui du château des Arts (nouveaux jeux), de l'aire du bois de Thouars (extension), de la butte de Thouars (création) et du jardin de Raba (création).

Pour chacun de ces aménagements, la volonté est la même : les nouveaux jeux sont essentiellement en bois, sans solvant ni peinture et intégrés à leur environnement.

Si l'espace global des jeux a été repensé pour un confort plus grand de leurs utilisateurs, certaines anciennes structures pourront aussi être réutilisées pour de nouvelles aires. Parmi les nouveautés, notons dans la future aire de jeux du parc Peixotto une tyrolienne et un jeu original issu du premier budget participatif, « le Talencératops ». Il s'agit d'un squelette géant de dinosaure (réalisé par la sculptrice girondine Catherine Lacroix) recouvert de gravier que les enfants peuvent découvrir à l'occasion d'une fouille archéologique ludique.



UN SOL EN GRAVILLONS POUR LES AIRES DE JEUX

La Ville a fait ce choix dans un souci de développement durable :

- **Intérêt écologique** : le reconditionnement du gravier est simple alors qu'il n'existe pas de filière de recyclage pour les revêtements synthétiques. Son élimination est moins polluante et moins coûteuse
- **Intérêt sanitaire** : le gravier, produit naturel et non transformé, est sans risque allergène ou cancérigène pour les enfants en cas d'ingestion, d'inhalation ou de coupure.
- **Intérêt économique** : son installation coûte trois fois moins cher que les revêtements souples.

GRAND PEIXOTTO - MARGAUT : OÙ EN EST-ON ?

Le projet de fusion et de mise en valeur patrimoniale entre les parcs Peixotto et Margaut se poursuit. Bilan d'étape.

Ce projet, si emblématique de la politique talençaise de mise en valeur patrimoniale se poursuit. Aujourd'hui, il est question de la phase d'étude et de conception de projets menés par les étudiants de l'école d'architecture et de paysage.



La restitution publique de ces projets aura lieu le 14 mai prochain à 18h au château Peixotto. S'ouvrira alors le temps des dernières phases de concertation avant qu'un cahier des charges précis ne soit établi dès le mois de juin.

L'ouverture effective des travaux permettant la réalisation de cette jonction est prévue pour l'année 2021.

AVEC ANIM&VOUS, LE WEEK-END, DÉCOUVREZ, BOUGEZ, PARTAGEZ !

Vous voulez danser en plein air, apprendre la sérigraphie, écouter des concerts en pleine nature, vous apaiser avec du tai-chi, rencontrer un auteur-illustrateur jeunesse et plein d'autres surprises encore : découvrez les rendez-vous culturels, sportifs et ludiques d'Anim&vous.

Depuis février dernier, ces rendez-vous, organisés à tour de rôle dans tous les parcs de la ville, ont lieu chaque week-end et sont gratuits et sans inscription préalable.

Les samedi après-midi sont consacrés à la culture et à la nature, les dimanche matin aux activités sportives. Pour le détail de ces rendez-vous, allez sur la page dédiée sur www.talence.fr

• « Les espaces verts au service de la qualité de vie »

TALENCE CITÉMAG - DOSSIER CENTRAL DU MOIS DE MAI 2019

TALENCE
LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE • MENSUEL GRATUIT
Citémag

An aerial photograph of a city, likely a university campus, showing a mix of residential buildings, institutional structures, and green spaces. A white banner is overlaid on the top right corner.

PARTIE 9

PLAN DE VISITE

*Service environnement et paysages
repérage des espaces verts*



Merci

CONTACT

MAIRIE DE TALENCE
Rue du professeur Arnozan
05 56 84 78 33
info@talence.fr



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITE DE VIE